

VIVRE À ANGERS

MARS 2023 / N° 453

angers.fr

**Faire face
au changement
climatique**



Premiers Plans a fait le plein de cinéma

Avec plus de 70 000 spectateurs enregistrés, le festival a retrouvé une fréquentation qui était la sienne avant la pandémie. Il n'y avait qu'à voir grouiller le centre de congrès pour se rendre compte de la popularité de l'événement consacré aux premières œuvres cinématographiques et au patrimoine du 7^e art. Parmi les temps forts, on retiendra l'ouverture de cette 35^e édition avec la projection en avant-première du film *Mon Crime*, du réalisateur François Ozon (1). Mais également la présence de grands noms de la profession: le réalisateur Rodrigo Sorogoyen, ici lors d'une masterclass au Grand-Théâtre (2), Julie Gayet (3), Sandrine Kiberlain et le directeur artistique de Premiers Plans Claude-Éric Poiroux (4), Melvil Poupaud (5), Frédéric Béliet-Garcia et Samir Guesmi (6), Noémie Lvovsky et Rebecca Marder (7) ou encore la présidente du jury, la réalisatrice Mia Hansen-Løve (8). En clôture, le jury a attribué le Grand Prix du premier long métrage européen à *Chevalier Noir*, de l'Iranien Emad Aleebrahim-Dehkordi (9).

Retrouvez la galerie d'images de Premiers Plans sur angers.fr/photos



PHOTOS THIERRY BONNET

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication:** Jean-Marc Verchère. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef:** Pascal Le Manio. **Rédaction:** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, Sitraka Guyot, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher. **Photo de Une:** Jean-Patrice Campion. **Contacter la rédaction:** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique:** [agencescoop.com](https://www.agencescoop.com) 13204-MEP **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 95 000 exemplaires. **Dépôt légal:** 1^{er} trimestre 2023. **ISSN:** 1772-8347.



Penser l'avenir, c'est agir au présent

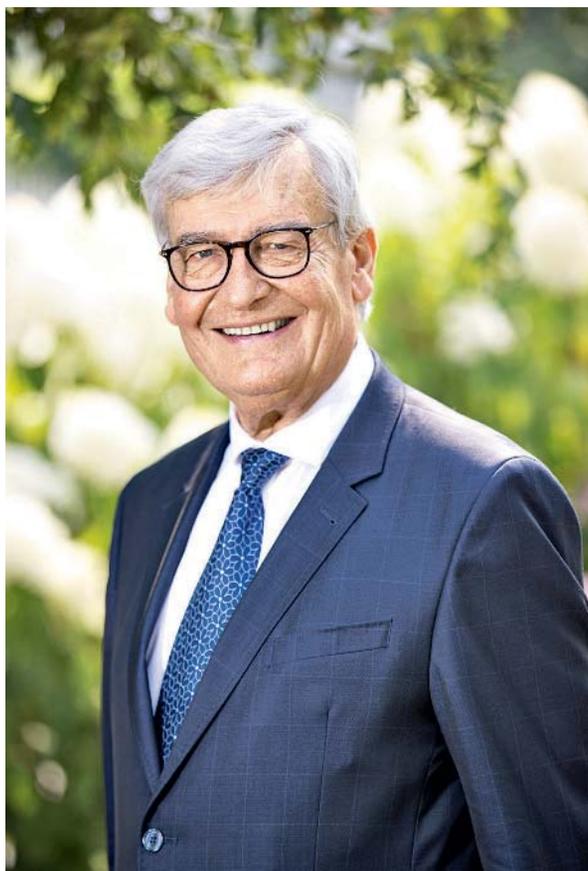
Ce mois de mars marque la moitié de notre mandat municipal. Trois ans qui auront été marqués par une succession de crises sans précédent, elles auront durablement impacté nos organisations et altéré les relations humaines.

En trois ans, le monde a changé. En trois ans, notre ville a su néanmoins s'adapter et se transformer, portée notamment par les transitions écologiques, numériques et démocratiques que nous engageons massivement depuis 2020. Elle a su aussi se réaliser grâce aux actions que nous menons et aux projets que nous portons, conformément aux engagements que nous avons pris devant vous lors des dernières élections municipales.

La dynamique d'une ville toujours en mouvement, voie sur laquelle Christophe Béchu a conduit Angers depuis près de dix ans, ne se dément pas. Malgré les épreuves, nous avons été capables, ensemble, de nous rassembler, d'avancer. Sans perdre notre identité et notre âme. Angers reste aujourd'hui une ville où l'on vit bien et où l'on se sent bien.

De nombreux défis se présentent cependant encore à nous. Le changement climatique à l'œuvre en est l'un des plus grands. Les températures caniculaires historiques que nous avons connues l'été dernier et leurs effets multiples sur la santé ou l'environnement sont restés en mémoire. Pour développer la résilience de notre ville et mieux préparer les habitants et les organisations aux évolutions à venir, un plan d'adaptation au changement climatique a été approuvé. S'appuyant sur les travaux du Giec, ce plan identifie les points sensibles de notre territoire et définit les leviers d'actions à mobiliser pour en réduire sa vulnérabilité. Vous en trouverez les principales orientations dans le dossier de ce magazine.

Penser l'avenir, c'est aussi agir au présent. Dans de grands projets, comme Imagine Angers, la bibliothèque Toussaint, Rives vivantes, ou dans des actions du quotidien comme les mobilités, les plantations de mini-forêts ou la lutte contre les nuisances nocturnes. Au niveau intercommunal, municipal comme de chacun de nos quartiers, de nos habitants, sans distinction de lieu de résidence, de condition sociale, d'âge ou de genre. L'égalité femmes-hommes qui sera au cœur du "Mois de l'égalité" qui s'ouvre à Angers en mars est en ce sens un combat qui nous mobilise pleinement. ■



Jean-Marc Verchère
maire d'Angers

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "J. Verchère".

Malgré les épreuves, nous avons été capables, ensemble, de nous rassembler, d'avancer. Sans perdre notre identité et notre âme. Angers reste aujourd'hui une ville où l'on vit bien et où l'on se sent bien.

Faire face au réchauffement climatique

120 actions pour faire face au changement climatique et continuer à vivre bien dans le territoire malgré le réchauffement planétaire et ses nombreux effets, c'est tout l'objet du Plan d'adaptation au changement climatique, voté en janvier.

“**T**out sera passé au crible pour minimiser le réchauffement des logements: leur exposition traversante nord-sud, les vitrages... En toiture, nous préconisons de la

ouate de cellulose qui garantit dix heures de protection par forte chaleur, contre deux heures avec de la laine de verre. Pour la construction, la terre crue permet d'emmagasiner la fraîcheur de la nuit pour la restituer le jour”, explique Éric Gérard, directeur de l'agence de promotion immobilière de l'économie sociale et solidaire ICÉO, basée à Nantes. Son projet conçu en partenariat avec la Soclova, référent de l'immobilier et du logement social à Angers, compte parmi les six lauréats des Bretonnières. D'ici à 2025, ce nouveau quartier émergera au nord d'Angers et

s'annonce comme le démonstrateur de ce qu'il faudra faire, sur le plan des méthodes constructives et de la biodiversité, pour vivre confortablement malgré le dérèglement climatique. Sur près de 10 ha, le projet d'ICÉO prévoit 83 maisons et logements accessibles à la propriété, dont une vingtaine en habitat participatif.

“Notre proposition constructive est ambitieuse, surtout dans ce contexte de hausse des prix des matériaux. Elle doit en effet être accessible au plus grand nombre et permettre aux ménages

de la classe moyenne, voire modeste, de devenir propriétaire d'un logement ou d'une maison, à un quart d'heure du centre-ville d'Angers”, poursuit le promoteur.

Événements climatiques sévères

À l'extérieur aussi, la biodiversité fera l'objet de toutes les attentions: des prairies plutôt que des pelouses, des arbustes pour y accueillir oiseaux et micro-faune et des arbres de grand déploiement pour l'ombre et la fraîcheur. “Associer les habitants à la conception de leur futur habitat est déjà une manière de s'adapter au changement climatique, le vivre ensemble et la solidarité étant des composantes fondamentales de la ville de demain”, assure de

son côté Émilie Rabaron, directrice patrimoine et développement à la Soclova.

Le futur quartier des Bretonnières n'est qu'une illustration du Plan d'adaptation au réchauffement climatique dont vient de se doter la métropole. Face aux événements climatiques sévères subis en 2022 et au regard des vulnérabilités du territoire telles que les fortes chaleurs, la sécheresse, la hausse des températures, les mouvements de sol ou encore les rendements agricoles en baisse, ce plan vise la résilience dans tous les domaines et sera l'affaire de tous.

“La terre crue emmagasine la fraîcheur de la nuit et la restitue le jour.”

120

Le nombre d'actions inscrites au Plan d'adaptation au changement climatique d'Angers Loire Métropole.

JEAN-PATRICE CAMPION

©APM



Au regard des vulnérabilités du territoire en proie à la hausse des températures, à la baisse du niveau des rivières et de la Loire, aux mouvements de sol..., Angers Loire Métropole s'est dotée d'un plan en 120 actions permettant d'y faire face, sans renoncer à vivre bien. Axé sur l'adaptation des milieux naturels, des infrastructures et sur la diversification des ressources en eau notamment, celui-ci préconise aussi de nouveaux modes constructifs dont le futur quartier des Bretonnières à Angers constitue un exemple (*ci-dessous*).



... Soutenir les milieux naturels

“Il ne dit pas comment nous allons faire pour infléchir drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre, nos objectifs en la matière sont déjà forts. Il liste, en revanche, ce qui est et va être mis en œuvre pour aider la population, ainsi que les milieux et les infrastructures, à faire face au nouveau contexte climatique”, précise Corinne Bouchoux, vice-présidente en charge de la Transition écologique et des Mobilités.

Ce nouveau plan doit plutôt s’entendre en réaction à l’été 2022, également marqué par des incendies ravageurs, comme celui qui a frappé 700ha de la forêt de Baugé début août, ou encore des risques d’inondations consécutifs au ruissellement des eaux pluviales. Le Plan



Dans le quartier de la gare à Angers, l’été dernier.

d’adaptation recense 120 actions et concernera toutes les politiques publiques qui s’y rattachent. Il liste ainsi des solutions pour développer des corridors de biodiversité structurants (*lire ci-dessous*), pour soutenir les milieux naturels, pour permettre l’infiltration des eaux de pluie dans des sols que la sécheresse complique, etc. Un large chapitre est d’ailleurs dédié à la ressource en eau (*lire ci-contre*). “Ce plan nous parle de notre quotidien et de la manière dont nous allons vivre avec des hivers plus froids, des étés plus chauds, sans renoncer à notre qua-

lité de vie, mais en étant plus sobres. C’est vraiment l’affaire de tout le monde”, conclut Corinne Bouchoux. ■

angersloiremetropole.fr (territoire en mouvement)

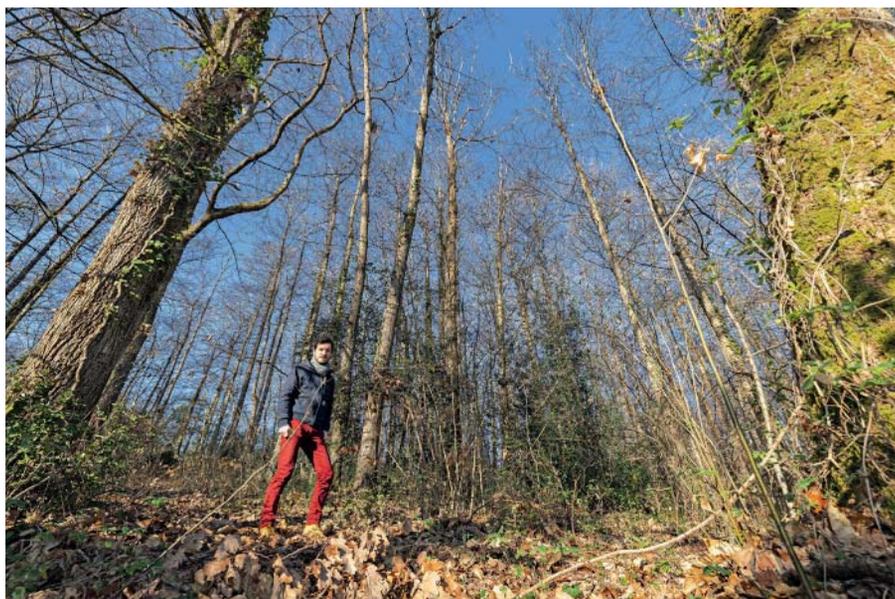
Planter le bon arbre au bon endroit

“L’étude Sésame a l’avantage de considérer les arbres et les arbustes sous l’angle de leurs bienfaits et des services qu’ils nous rendent en l’inscrivant dans le contexte du dérèglement climatique. La hausse des températures implique de se poser les bonnes questions : quels arbres pouvons-nous continuer à planter ? Quelles espèces résisteront mal à notre climat futur ? Quels arbres et arbustes choisir pour tel ou tel aménagement, selon que l’on soit en centre-ville ou encore en zone péri-urbaine ?”, explique Pierre-Emmanuel Robert, chargé d’études à la direction des parcs, jardins et paysages de la Ville d’Angers et d’Angers Loire Métropole.

Planter le bon arbre au bon endroit : c’est tout l’enjeu de cette étude, inscrite au Plan d’adaptation au changement climatique, que vient de commander Angers Loire Métropole au Cerema. Cet établissement public a notamment vocation à accompagner le déploiement des politiques publiques liées à la transition écologique.

Consolider la trame verte et bleue

Une centaine d’essences d’arbres et arbustes sera ainsi étudiée, histoire aussi d’y voir plus clair sur leur capacité à accueillir de la biodiversité : “On sait que le chêne est l’ami des animaux,



Les résultats de l’étude Sésame permettront de savoir quels arbres et arbustes planter pour consolider les corridors de biodiversité dans notre territoire, en tenant compte du climat futur.

il accueille toutes sortes d’oiseaux et d’insectes utiles à l’écosystème et à son équilibre, poursuit le spécialiste. À l’inverse, le sapin est moins propice à la biodiversité, mais il améliore grandement la qualité de l’air en fixant diverses particules. Chaque arbre a ses avantages et ses limites, Or, pour continuer à développer la trame verte et bleue dans notre territoire, et charpenter ainsi des corridors de biodiversité solides, nous devons planter des

essences diversifiées, résistantes et résilientes.”

Loin de l’esthétisme, c’est plutôt l’arbre utile que vise l’étude Sésame. Celle-ci livrera des données complémentaires, sur le volet de la santé par exemple. “Les bouleaux et noisetiers sont à l’origine d’allergies. Les fiches issues de cette étude seront des références pour la végétalisation des cours d’école, par exemple”, conclut Pierre-Emmanuel Robert. ■

**150**

Le nombre de partenaires qui se sont mobilisés pour écrire le Plan d'adaptation au changement climatique. Celui-ci recense 120 actions : un tiers déjà réalisé ou en cours, un tiers réalisé d'ici à trois ans, le dernier tiers correspondant à des actions à mener à plus long terme.

**19**

Le nombre d'actions proposées puis retenues par les citoyens à l'issue des Assises de la transition écologique, visant à faire face au dérèglement climatique. Celles-ci sont inscrites à la feuille de route sur laquelle Angers Loire Métropole s'est engagée, l'an dernier, et qui en contient 63 au total.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Et la ressource en eau dans tout ça ?

L'eau, qu'elle soit pluviale ou potable, occupe une place majeure dans le Plan d'adaptation au changement climatique. *"Notre dépendance à la Loire est très claire. Cette question concerne tout autant les particuliers, pour notre production d'eau potable, que le monde économique et l'irrigation agricole",* explique Jean-Paul Pavillon, vice-président en charge du Cycle de l'eau et de la Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi). *"D'ici à 2025, Angers Loire Métropole devra trouver des solutions pour diversifier ses sources d'approvisionnement. Des partenariats pourraient par exemple être envisagés avec les territoires voisins et les syndicats d'eau",* ajoute l'élu, également président du Syndicat mixte des Basses Vallées angevines et de la Romme (SMBVAR). En parallèle, Angers Loire Métropole maintient ses investissements pour améliorer le rendement de ses réseaux d'eau et d'assainissement. Dans quelques semaines, des pistes visant à maîtriser la demande en eau potable seront présentées. *"Face à la sécheresse, la consommation d'eau potable a baissé de 10 % l'été dernier dans notre territoire, la preuve que nous pouvons le faire",* conclut-il.



DR

QUESTIONS A...



THIERRY BONNET

Corinne Bouchoux,

vice-présidente en charge de la Transition écologique et des Mobilités

En quoi ce nouveau plan est-il différent des autres actions mises en œuvre au profit de la transition écologique ?

Le Plan d'adaptation au changement climatique ne dit pas comment nous allons nous y prendre pour réduire nos émissions de CO₂ et atténuer notre impact sur la planète. Ces questions, nous les traitons déjà au travers, par exemple, du Plan Climat Air Énergie depuis 2020 ou encore de la feuille de route issue de la consultation citoyenne menée lors des Assises de la transition écologique. Ce plan est complémentaire et irrigue toutes nos politiques publiques : espaces naturels et espaces verts, mobilités, voirie, eau et assainissement... Il liste tout ce qui est ou sera entrepris pour ne pas renoncer à vivre bien, mais plus sobrement, face à des hivers plus rudes et des étés plus chauds. 120 actions y sont inscrites.

"Ne pas renoncer à vivre bien malgré le réchauffement climatique."

Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?

Ce plan parle du quotidien et apporte des solutions concrètes. Les arrêts de bus et stations de tramway seront par exemple ombragés, là où cela sera nécessaire, pour permettre aux usagers de continuer à utiliser les transports en commun dans de bonnes conditions. Parfois, les actions seront plus longues à se concrétiser car des études sont indispensables. Exemple avec celle qui portera sur le ruissellement des eaux pluviales. Outre la plantation de haies qu'Angers Loire Métropole va soutenir financièrement auprès des agriculteurs, cette étude nous dira où et comment agir pour permettre à l'eau de pluie de rester là où elle tombe, afin d'éviter les ruissellements et les inondations. Il y aurait beaucoup d'autres exemples à citer.

S'agit-il d'un outil pédagogique ?

Lire ce plan permet de savoir ce que notre collectivité entreprend pour faire face au réchauffement planétaire et à ses nombreux effets sur notre territoire, sur la santé, sur notre dépendance à l'eau, sur les actions qui aideront à multiplier les îlots de fraîcheur dans l'espace public, etc. Il faut le partager largement. L'été dernier, nous avons tous constaté les températures en forte hausse, la sécheresse, les incendies... Ce plan peut aider à lutter contre l'éco-anxiété, notamment des plus jeunes. ■



PHOTOS: THIERRY BONNET

La bibliothèque de Belle-Beille (1) accueille une ludothèque depuis 2020. Pareille opération d'extension est en cours à Nelson-Mandela (2) où un nouveau bâtiment de 200 m² ouvrira le 9 mai. Quant à la nouvelle bibliothèque-ludothèque de Monplaisir (3), elle accueillera le public à partir du 28 mars.

La lecture publique, premier service culturel de proximité

La Ville est à la tête d'un réseau de neuf bibliothèques. Lecture, recherches, jeux de société et jeux vidéo, ateliers numériques, musiques, expositions, conférences..., les services et les usages évoluent. Les locaux également.

Les neuf bibliothèques municipales, présentes dans le centre-ville et les quartiers, sont au cœur de la politique culturelle de la Ville. "Les bibliothèques sont les plus anciens équipements de la cité. On les retrouve à Babylone, dans la Rome antique, souligne Nicolas Dufetel, adjoint à la Culture et au Patrimoine. Une bibliothèque, c'est le livre mais également tout ce qu'il y a autour. Elles ne sont plus uniquement dédiées à une activité individuelle de lecture ou de recherche. Elles sont devenues des lieux de partage, de rencontre et d'animation." C'est dans cet esprit que les opérations de rénovation menées depuis plusieurs années ont été conduites. Premier exemple avec celle de Belle-Beille, rouverte en janvier 2020 après huit mois de travaux qui ont permis un agrandissement et

un réaménagement des espaces afin d'accueillir la ludothèque du quartier jusqu'alors hébergée au sein du groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie.

Du neuf à Monplaisir et Nelson-Mandela

Deux nouvelles opérations sont en passe d'aboutir. À partir du 28 mars, une bibliothèque-ludothèque, ainsi que le Pôle éducatif livres et jeux (pour les professionnels socio-éducatifs), ouvriront à Monplaisir, dans l'ancien foyer de jeunes travailleurs, rue de Haarlem. "Ici encore, nous avons adapté les espaces aux multiples usages que doit proposer une bibliothèque aujourd'hui, explique Christine Blin, conseillère municipale déléguée aux Bibliothèques. Le site permettra de profiter de lieux calmes dédiés au travail et à la lecture, de plus de 2000 jeux, d'un espace numérique doté d'ordinateurs et d'autres

outils numériques comme une brodeuse, une imprimante 3D..., et d'accueillir des expositions et des animations en tout genre. L'objectif est que le lecteur s'y sente comme chez lui." Pour cela, il a fallu doubler la superficie qui occupera près de 800 m² contre 400 m² dans les locaux de la rue de l'Écriture. Agrandissement toujours, cette fois-ci de la bibliothèque des Hauts-de-Saint-Aubin. En effet, ouvrira en mai une extension de 200 m² qui abritera la ludothèque du quartier, à proximité du groupe scolaire Nelson-Mandela. "2023 est une grande année pour nos bibliothèques, s'enthousiasme Nicolas Dufetel. En plus de la livraison de ces deux nouveaux équipements de quartier, le chantier de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque Toussaint démarre avec les premiers sondages archéologiques." ■

bibliotheques.angers.fr

La bibliothèque de demain ouvrira à Toussaint

Priorité du mandat, la bibliothèque Toussaint s'apprête à connaître un sacré coup de jeune. Il faut dire que le bâtiment, construit il y a 45 ans, a bien vécu et présente de nombreux dysfonctionnements: revêtements vieillissants, isolation thermique obsolète, infiltrations, difficultés en termes d'accessibilité... Outre sa remise aux normes, le chantier permettra de doter le site de hautes performances techniques et énergétiques. Comme le prévoit l'avant-projet présenté au conseil municipal du 27 février, la rénovation de la bibliothèque, imaginée par Tetrarc architecture, s'accompagnera égale-

ment de la construction d'une nouvelle aile, à droite du cube de verre. Ce sera l'occasion de repenser intégralement les espaces qui occuperont 7 000 m² de surface après travaux contre 5 200 aujourd'hui. Parmi les changements marquants: le déménagement au rez-de-chaussée du secteur jeunesse, qui représente un tiers de l'activité de Toussaint, la création d'une ludothèque et l'ouverture d'une galerie des trésors patrimoniales dont des fonds médiévaux méconnus.

Il est également prévu que la bibliothèque se mette au vert. Côté Toussaint,

le parking sera supprimé au profit d'un espace végétal requalifié. Et un accès direct vers le jardin des Beaux-Arts sera créé via le cloître. Première étape de ce vaste chantier: des sondages archéologiques, en mars. En début d'année prochaine, la bibliothèque Toussaint fermera pour permettre le déménagement des collections et la réalisation des travaux. Afin de maintenir un service en centre-ville, une bibliothèque provisoire ouvrira place Saint-Éloi, dans les locaux occupés jusqu'alors par l'institut municipal. Et, ceci, jusqu'en 2027, année de réouverture de la bibliothèque rénoverée et agrandie. ■



TETRARC ARCHITECTURE

Le projet de jardin et d'extension depuis l'entrée, rue Toussaint.

EN CHIFFRES

9 bibliothèques municipales: Toussaint, Saint-Nicolas, Annie-Fratellini, Nelson-Mandela, Roseraie, Monplaisir, Justices, Lac-de-Maine et Belle-Beille.

24 500 abonnés dans le réseau, dont 11 500 à Toussaint.

15 km de livres à déménager avant les travaux de Toussaint.

1 500 passages par jour, en moyenne, à la bibliothèque Toussaint.

1 400 000 documents empruntés par an dans l'ensemble du réseau.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les bibliothèques en ligne

Il était attendu par les usagers et les lecteurs, le site internet des bibliothèques est de nouveau en ligne. Au menu: catalogue et nombreux filtres pour personnaliser les recherches; nouveautés, coups de cœur, sélections et critiques; actualités du réseau; agenda des animations; pages spécialisées pour les professionnels; ou encore "CommUlysse", le site dédié aux collections patrimoniales. Bien entendu, les rubriques pratiques sont au rendez-vous (horaires, adresses, contacts, inscription...) tout comme la gestion des prêts et des réservations via les comptes lecteur.

bibliotheques.angers.fr

Rives vivantes : les travaux démarrent dans le secteur Reculée

L'opération Rives vivantes entre dans une nouvelle phase. Après les aménagements réalisés rive gauche, à Cœur de Maine et Saint-Serge, les premiers travaux démarrent dans le secteur de Reculée. Objectifs : favoriser les déplacements des piétons et des cyclistes, faciliter les accès à la rivière et renaturer l'ensemble afin d'assurer une continuité écologique.

Les pièces du vaste puzzle que constitue le réaménagement des rives de la Maine, des plaines de la Baumette au pont de Segré, continuent de s'imbriquer. Après les réalisations livrées à Cœur de Maine (promenade Jean-Turc, esplanade, mail de la Poissonnerie, première transformation de la voie des berges) et à Saint-Serge (patinoire, skate-parc, plaine et parc paysager), les travaux démarrent sur la rive opposée, promenade de Reculée, sur 1,7 km. *“Notre feuille de route est claire : rendre la rivière aux Angevins en leur permettant de la longer à pied ou à vélo, au cœur d'une ambiance et d'une circulation apaisées, tout en assurant une continuité écologique, respectueuse de la biodiversité”*, rappelle Roch Brancour, adjoint à l'Urbanisme. Le chantier, d'une durée estimée à un an et demi, est prévu en plusieurs phases.

Continuités cyclables et piétonnes

Prendant trois mois, la première va se concentrer entre la tour des Anglais et le centre hospitalier universitaire (CHU). Rue Larrey, le terre-plein central va disparaître afin de faire la part belle aux mobilités douces. Sur la partie haute de l'aménagement, une véritable piste



La vélorue et les chemins piétonniers envisagés dans le secteur dit “des platanes”.

cyclable bi-directionnelle et sécurisée sera en effet créée, indépendante du chemin piétonnier situé en contre-bas. Entre les deux, face au CHU, des jardins végétalisés seront construits sur l'espace enherbé voisin du restaurant et un travail de renaturation des berges sera mené. L'opération sera aussi l'occasion de rendre plus visible et accessible l'accès au parking Larrey.

Dans le prolongement, trois autres

secteurs seront concernés par les travaux. Celui du cercle de voile (d'octobre 2023 à juin 2024) permettra de revoir le stationnement et le chemin de halage et de poursuivre les deux voies dédiées aux cyclistes et aux piétons. Et, cela, jusqu'au croisement avec la rue Boquel. Une vélorue, dont l'expérimentation s'est avérée concluante, prendra ensuite le relais pour les deux-roues. L'aménagement de ce secteur, dit “des platanes” (de mai 2023 à mars 2024), prévoit également des accès facilités à la rivière, notamment pour la pratique de la voile, de l'aviron et de la pêche, et des espaces naturels recréés et préservés. Quant à la zone “Saint-Aubin”, entre les ponts Jean-Moulin et de Segré, elle se verra dotée d'une voie verte (mars 2023). Le montant des travaux, dont la livraison est prévue d'ici à l'été 2024, s'élève à 3,5 millions d'euros, dont une partie financée par le fonds européen (Feder), via la Région, au titre des circulations douces. ■



Le projet de gradins végétalisés face au CHU, près du restaurant en cours de rénovation.

Préserver et développer la biodiversité

Martin pêcheur et grenouille verte, bouvière et mulette épaisse, pulicaire commune et inule britannique..., les inventaires menés par Théma et Aquascop ont révélé des enjeux forts en matière de préservation de la faune et de la flore locales dans le périmètre du projet Rives vivantes. Bien que remanié par l'Homme au fil du temps, le bord de la rivière avait permis à la biodiversité de s'y réinstaller. L'objectif aujourd'hui est de conforter cette présence vivante tout en l'enrichissant. Ce sera notamment le cas sur la partie haute des talus grâce à la plantation d'essences propices à son développement.



THIERRY BONNET

LE RESTAURANT DE RECLÉE EN COURS DE RÉNOVATION ET D'AGRANDISSEMENT

Le restaurant situé rue Larrey, en face du CHU, est en cours de transformation. Propriété de la Ville, à l'instar du Glacier du Mail, le bâtiment d'origine, de 90 m², connaît une rénovation en profondeur, notamment d'un point de vue énergétique. Autre élément du programme conçu par l'architecte Anaïs Bordeaux : la construction d'une extension en bois de 95 m² et d'une terrasse de 135 m² orientée vers la rivière. La totalité des travaux, d'un montant de 665 000 euros, devrait être livrée fin mai. La recherche d'un nouvel exploitant se poursuit. Une fois désigné, il aura à sa charge l'aménagement intérieur de la salle de restauration et les équipements de cuisine. ■



THIERRY BONNET

3 QUESTIONS A...

THIERRY BONNET



Jacques-Olivier Martin

adjoint à la Voirie, au Stationnement et aux Bâtiments

Le projet Rives vivantes franchit la Maine et arrive à Reclée. Avec quelle ambition ?

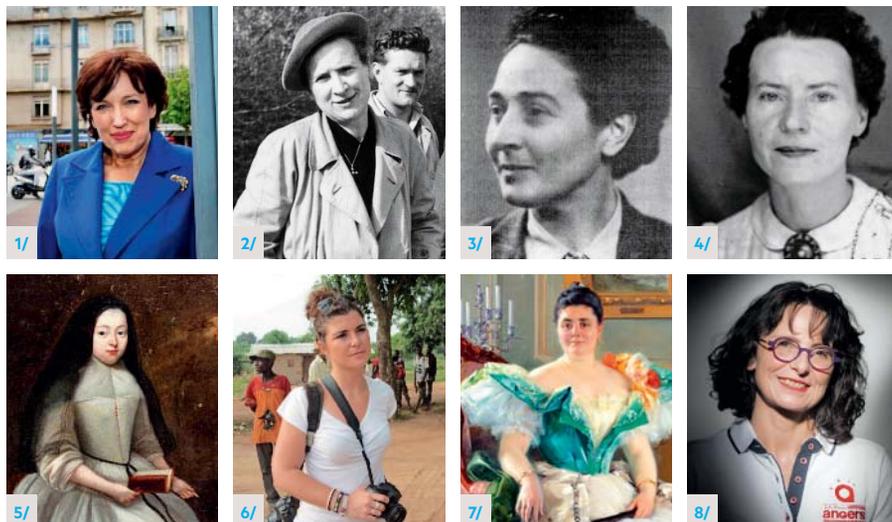
Les interventions que nous menons dans l'espace public sont régies par trois objectifs : sécuriser, apaiser et embellir. Les aménagements Rives vivantes répondent en tous points à cette ambition, déjà visible grâce aux réalisations livrées rive gauche. Ce sera également le cas, dans les années à venir, au niveau des quais Ligny, Gambetta et Félix-Faure et du futur boulevard de la Maine, une opération impressionnante qui vise à transformer cet axe à caractère autoroutier en un boulevard urbain. À Reclée, nous souhaitons redonner toute sa place à la Maine et permettre aux Angevins de se la réapproprier.

Quels aménagements vont voir le jour ?

L'idée est de désimperméabiliser et de renaturer le site pour permettre un accès à l'eau encore plus accueillant et pour préserver la biodiversité. Il s'agit aussi de rééquilibrer les espaces dédiés à la voiture, aux piétons et aux vélos. Un des aménagements est la création d'une piste cyclable allant du pont Confluences jusqu'au pont de Segré qui permettra d'assurer une continuité avec les itinéraires existants. Celle-ci sera séparée de la circulation jusqu'à la rue Boquel puis deviendra une vélorue avant de finir en voie verte. Reclée est un beau projet, concerté depuis le début des études.

Comment s'est déroulée cette concertation ?

Nous ne concevons pas des aménagements de cette ampleur sans aller au-devant des Angevins. À Reclée, avec notre aménageur Alter, nous avons associé celles et ceux qui y vivent, y travaillent, y pratiquent une activité. Je pense bien évidemment aux riverains mais également aux pêcheurs et aux usagers des clubs de voile et d'aviron. La concertation, c'est être à l'écoute pour arriver à un projet partagé. C'est aussi mettre en œuvre des idées portées par les habitants. La vélorue en est une, issue du Budget participatif 2020. Après une année d'expérimentation, elle va voir le jour et permettra de faire évoluer les flux de circulation puisqu'à terme, nous y attendons davantage de cyclistes que d'automobilistes. ■



L'exposition "Portraits de femmes inspirantes" met notamment à l'honneur : 1/ Roselyne Bachelot 2/ Christine Brisset 3/ Marie-Amélie Cambell 4/ Germaine Canonne 5/ Marie-Madeleine de Rochechouart de Mortemart 6/ Camille Lepage 7/ Louisa Motais 8/ Claire Supiot.

Un mois pour promouvoir l'égalité femmes-hommes

Du 4 au 31 mars, la Ville et ses partenaires proposent un "Mois de l'égalité" en vue de promouvoir l'égalité femmes-hommes. Au programme: expositions, spectacles, échanges et actions de sensibilisation.

8 mars. La date est connue pour être la journée internationale dédiée aux droits des femmes et, par extension, à l'égalité femmes-hommes. La Ville et ses partenaires se saisissent du moment pour proposer une série de rendez-vous, du 4 au 31 mars. Et cela, conformément à la feuille de route, votée aux conseils municipal et communautaire, qui insiste sur la promotion et la diffusion d'une culture de l'égalité sur le territoire.

Objectifs: déconstruire les stéréotypes sexistes et réduire les inégalités entre les femmes et les hommes qui se mettent en place dès le plus jeune âge.

Plusieurs expositions sont notamment programmées. La première, "Portraits de femmes inspirantes", présente le parcours de dix-neuf Angevines (place du Ralliement) et celui de vingt-trois grandes résistantes contemporaines dans le monde (grilles du jardin des Plantes).

À retrouver également: les dessins de presse de "Dessine-moi l'égalité des genres", par Cartooning for Peace

(bibliothèque Toussaint); "Femmes en Sciences" (à l'Eséo, du 6 au 10 mars, puis au Quai, du 21 au 26 mars).

L'importance de sensibiliser

Ce "Mois de l'égalité" se décline aussi sur scène avec les spectacles d'Ineige (8 mars, musée Jean-Lurçat), "Frangines" (8 mars, parc Gallieni), "Fallopes" (11 mars, centre Jean Vilar) "Quand je serai un homme" (20 mars, conservatoire). Et au musée des beaux-arts via une découverte des femmes dans ses collections (12 mars). Quant au J Angers connectée jeunesse, il propose un *escape-game*, une rencontre ludique et une campagne sur la lutte contre la précarité menstruelle. À noter enfin: une table ronde sur la "Génération post #MeToo" (20 mars, hôtel de ville), des actions d'information et de sensibilisation des collectivités auprès de leurs agents et des temps d'échanges et d'ateliers pour les professionnels et bénévoles. ■

Programme sur angers.fr/mois-egalite

EN BREF

JOBS D'ÉTÉ

Le J Angers connectée jeunesse organise une journée consacrée aux jobs d'été, le samedi 25 mars, aux greniers Saint-Jean, de 9 h à 17 h. L'occasion de découvrir les offres d'emploi, les secteurs qui recrutent (agriculture, animation, commerce, restauration, tourisme, industrie...), de rencontrer des entreprises et de recevoir conseils et astuces pour parfaire sa candidature. angers.fr/jeunes

MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Première édition du Safari des métiers du numérique, le 21 mars, dans les salons Curnonsky. Objectifs: découvrir la filière, la diversité des métiers, les entreprises qui recrutent et les formations disponibles. safariidesmetiers.tech/edition-angers

GeekFest, 100 % pop culture

Le rendez-vous de la pop culture revient au parc des expositions le week-end des 1^{er} et 2 avril. Au programme: jeu vidéo, série télé, cinéma, BD, littérature, cosplay...



Et un thème pour cette 4^e édition: utopie et dystopie. L'occasion pour le public de se plonger dans des mondes inconnus, merveilleux ou infernaux,

dans un futur imaginaire. La saga *Star Wars* sera également à l'honneur dans un espace dédié, tout comme le phénomène musical de la Kpop et le manga *One Piece*, le plus vendu au monde, auquel une expo sera consacrée pour son 25^e anniversaire. angersgeekfest.com

Le premier festival Angers Pianopolis arrive en mai



JULIE GUILLEMANT

Le pianiste Alexandre Kantorow.

Événement à l'Ascension: la Ville lance la toute première édition du festival Angers Pianopolis, du 18 au 21 mai. Au programme: concerts et rencontres autour du piano afin de séduire un large public, mélomanes comme curieux. Du classique au jazz, en passant par la chanson, toutes les esthétiques musicales seront à l'honneur. Le tout dans des sites patrimoniaux: l'ancien hôpital Saint-Jean (greniers Saint-Jean, musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine, cloître, jardins) et l'abbaye du Ronceray. Mais également dans la ville grâce à la mise à disposition de pianos en accès libre. Au total, une dizaine de rendez-vous seront proposés avec notamment Alexandre Kantorow et Aurélien Pascal en duo piano-violoncelle, la grande figure du jazz Yaron Herman, le pianiste Philippe Cassard et la soprane Natalie Dessay, les clavecinistes William Christie et Justin Taylor ou encore Karol Beffa, en résidence pour un ciné-concert. ■

Programme complet et billetterie en ligne sur angers.fr, à partir du 8 mars.

Urbanisme: un patrimoine à sauvegarder et à valoriser

Sur plus de 1600 ha, de l'île Saint-Aubin au lac de Maine en passant par le centre-ville, Angers bénéficie du classement "Site patrimonial remarquable" (SPR) depuis janvier 2019. Une reconnaissance de la qualité du patrimoine urbain, architectural et paysager. Un document spécifique, le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), va s'appliquer sur une partie de ce SPR qui couvre la ville médiévale, le quartier de l'Esvière et une partie de Saint-Joseph. Soit 206 ha sur lesquels sont concentrées d'importantes richesses patrimoniales bâties et naturelles d'époques différentes. Objectifs de la démarche: conserver le cadre urbain et l'architecture ancienne et en assurer une évolution harmonieuse. Cette sorte de guide, dont la finalisation est prévue au premier semestre 2024, remplacera le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sur le secteur concerné. Pour en savoir plus, une exposition est présentée au Repaire Urbain, du 17 mars au 3 juin. À noter également: la présence de panneaux expliquant le PSMV dans le hall de l'hôtel de ville, à partir du 6 mars jusqu'à début mai. ■

angersloiremetropole.fr



Carte postale du boulevard de Saumur.



La rue Saint-Aignan dans la cité historique.

LE CHIFFRE

56

premières subventions ont été versées aux Angevins ayant planté un arbre dans leur jardin. Afin de lutter contre le changement climatique, participer à la canopée urbaine et améliorer ainsi le cadre de vie, la Ville propose aux habitants, aux copropriétés et aux bailleurs des bons de végétalisation. Pour les particuliers, l'aide financière varie de 40 à 50 euros en fonction du prix d'achat. Pour en bénéficier, l'arbre doit provenir d'une pépinière ou d'un distributeur spécialisé en Maine-et-Loire, être planté en pleine terre et non en bac, et ne pas être d'une espèce invasive (bouleau, platane, ailante...).

angers.fr/jardinerverville

La tour TIP, un phare en entrée de ville

Ses 13 étages et son exosquelette en dentelle de béton se détachent de la ligne d'horizon, à l'entrée du plateau des Capucins. La tour TIP (comme tour de l'innovation de la proue) a été inaugurée le 4 février. L'ensemble, porté par les promoteurs Open Partners et ATAO et mis en scène par le cabinet d'architecture Rolland et associés, est l'un des six lauréats de l'appel à projets urbains innovants, Imagine Angers, lancé par la Ville en 2017. Il est aussi le premier à être livré. "Tel un phare, la tour TIP marque indéniablement le paysage angevin, se félicite le maire Jean-Marc Verchère. Elle fait entrer Angers dans une nouvelle dimension, dans une nouvelle époque architecturale."

Depuis septembre, les locataires - des étudiants et des jeunes actifs - ont pris possession de leur appartement. Au total, la résidence Habitat Junior, exploitée par Les Belles Années, en propose 183. 42 supplémentaires ont été créés au sein de la résidence Joseph-Mercier, à quelques dizaines de mètres de là.

Au service du digital

Entre les deux, l'Hyper-Lieu, imaginé par Digital Village, propose d'ores et déjà, au 2^e étage, des espaces de



THIERRY BONNET

De gauche à droite, la résidence Joseph-Mercier, l'Hyper-Lieu et la tour TIP.

co-working (40 postes), des salles de réunion, dont des "call box" dédiées aux visioconférences, et une terrasse. Le 3^e et le dernier étages sont en cours d'aménagement afin d'accueillir, à terme, de jeunes entrepreneurs souhaitant monter leur start-up autour de l'économie digitale. Quant au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, ils seront dédiés au "café du village",

avec un bar et un restaurant, dont l'ouverture est prévue respectivement en mars et en avril. "C'est un lieu hybride, ouvert à tous, notamment aux habitants du quartier et aux associations souhaitant y organiser des animations, en complément de la programmation événementielle proposée", ajoute Laurent Strichard, président d'Open Partners. ■

Les espoirs du patinage synchronisé mondial à Angers



OLIVIER BRAJON / PATINAGE MAGAZINE

La Team Black Diams, lors de la French cup de Rouen, en 2022.

Après le Grand Prix de France de danse sur glace et de patinage artistique en novembre dernier, la patinoire Angers IceParc s'apprête à accueillir un autre événement international : les championnats du monde juniors de patinage artistique synchronisé. Rendez-vous du 9 au 11 mars afin de découvrir une discipline méconnue qui est aussi l'un des rares sports collectifs mixtes. La compétition réunira 23 équipes composées de 20 patineurs âgés de 12 à 17 ans. Le principe ? Enchaîner à l'unisson, sur une musique libre, différentes figures techniques, géométriques et chorégraphiques. Parmi les nations à suivre cette année : la Finlande (Team Fintastic), les USA (Skyliners) et le Canada (Nexxise). ■

Infos et billetterie sur ffsg.francepatinoire.fr. Accès gratuit aux entraînements le jeudi, de 9 h à 17 h, et le vendredi et le samedi, de 9 h à 13 h.

La nuit au musée

Le jeudi 30 mars, à partir de 20 h, la Nuit des étudiants promet une soirée festive, décalée, haute en couleurs, teintée d'art et de culture. Une manière originale de découvrir les collections du musée des beaux-arts autour du thème de cette année : Rêve party! Le rendez-vous est l'un des temps forts de Spectacurieux, le festival de la création universitaire organisé par l'Université d'Angers. Au programme, du 28 mars au 6 avril : théâtre, danse, cinéma, musiques actuelles, fanfare, arts de la rue, arts visuels, expositions... Entrée libre.

musees.angers.fr et festival.univ-angers.fr

EN BREF

CONSERVATOIRE

Le conservatoire à rayonnement régional est en fête le samedi 1^{er} avril, à l'occasion de ses portes ouvertes. Le public est invité à visiter l'établissement, découvrir les enseignements proposés (musique, danse et théâtre) et échanger avec les équipes pédagogiques. Entrée libre. angers.fr/crr

BROCANTE SOLIDAIRE

Le Lions Club féminin Angers-Ronceray organise une brocante, dont les recettes seront versées au bénéfice des enfants d'Ukraine (achat de générateurs électriques pour les crèches et les écoles) et de l'association Les Blouses Roses, qui intervient auprès des enfants hospitalisés et des personnes âgées en établissement. Du 3 au 5 mars, salle Saint-Laud, avenue de la Blancheraie.

Pour une vie nocturne plus respectueuse



La charte a été signée le 24 janvier, dans la salle du conseil municipal.

Faire la fête dans l'espace public, oui. Mais pas dans n'importe quelles conditions. Le message est partagé par les instances signataires de la charte pour la qualité de la vie nocturne. Autour de la table et de l'adjointe à la Sécurité et à la Prévention Jeanne Behre-Robinson : la préfecture, le procureur de la République, le service d'incendie et de secours, la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, les représentants des établissements de nuit et les associations d'addictologie. La réglementation en vigueur à laquelle sont soumis les établissements (bars, boîtes de nuit...) est notamment rappelée : affichage (prix, licence, produits vendus...), vente aux mineurs, sécurité des consommateurs (hygiène, sécurité incendie, accessibilité...). Cela concerne également la diffusion de musique et la sensibilisation de la clientèle au bruit, notamment en cas de regroupement à l'extérieur, afin de préserver la tranquillité des riverains. Le

respect du domaine public en matière d'occupation (terrasses) et de propreté (collecte des déchets, mise à disposition de cendriers et de toilettes pour éviter les mictions dans la rue) est aussi inscrit.

Messages de prévention

Autre volet, central, de la charte, la prévention des conduites à risque, en particulier la consommation d'alcool et de stupéfiants, la sécurité routière ainsi que toutes les formes de discrimination et de violence. Point sur lequel le document insiste : "Afin de lutter contre le harcèlement sexuel, les outrages sexistes et tout autre fait d'agression physique dont sont majoritairement victimes les femmes, les exploitants s'engagent à tout mettre en œuvre pour sensibiliser leur personnel au rôle crucial de témoin, pour relayer les campagnes de sensibilisation, et pour être un établissement refuge pour des personnes victimes de comportement violent dans l'espace public." ■

CE QU'ELLE EN PENSE

THIERRY BONNET



Jeanne Behre-Robinson, adjointe à la Sécurité et à la Prévention

"La vie nocturne a évolué depuis plusieurs années. C'est d'autant plus vrai depuis le déconfinement post-Covid. Cela concerne l'occupation de l'espace public, les conduites à risque liées à une alcoolisation massive et à la consommation de stupéfiants, les nuisances sonores et les violences, notamment à caractère sexiste et sexuel. Il est important que tous les acteurs soient réunis autour de cette charte qui donne un cadre d'engagement sur ces actions. Celle-ci sera mise à jour chaque année et, pour veiller à son application, un comité de suivi a été créé. Il se réunira une fois par mois."

3 QUESTIONS À...



THIERRY BONNET

Florent Goulette

directeur du théâtre
du Champ-de-Bataille

Le théâtre du Champ-de-Bataille a fêté ses 30 ans en janvier. Comment est-il né ?

En 1990, ce lieu, qui abrita une école, un cinéma, un théâtre, une salle de danse, avait été mis à la disposition de la compagnie Le Théâtre de la Mémoire par la Ville d'Angers. Des spectacles ont commencé à y être présentés en 1992. En janvier 1993, une association est créée pour gérer le lieu : Parole D.E.L.I.É.E.. Lorsque la compagnie se dissout en 1996, l'association a pris en charge également le projet artistique.

Quelles activités y sont proposées ?

Le théâtre du Champ-de-Bataille accueille de nombreuses compagnies en résidence pour la création de leurs spectacles. C'est aussi un lieu de diffusion, avec une programmation qui fait la part belle aux textes d'auteurs contemporains et aux jeunes compagnies. Les comédiens ont la possibilité de jouer plusieurs fois leur spectacle au cours de la semaine, en journée et le soir. Cela leur permet de le roder auprès d'un public varié. Les scolaires représentent 40% de la billetterie. Nous proposons également des ateliers et des stages de théâtre, de lecture à voix haute et d'écriture. Enfin, en mai et juin, nous accueillons des compagnies de théâtre amateur.

Quels sont les projets pour les années à venir ?

Nous sommes en train de réécrire notre projet artistique. Tout en conservant nos missions d'accueil d'artistes en résidence, de diffusion et de sensibilisation au théâtre, nous aimerions explorer de nouveaux partenariats, comme cette année avec Le Quai. Nous allons recueillir les souhaits des bénévoles, spectateurs et compagnies pour répondre au mieux aux attentes de chacun. ■

champdebataille.net

Saint-Serge : trois lignes électriques enterrées

C'est un chantier de quasiment une année qui a démarré fin janvier dans le quartier Saint-Serge. À la manette, le réseau de transport d'électricité (RTE), chargé par Angers Loire Métropole de construire 4,5 km de lignes électriques souterraines afin de supprimer une partie des trois lignes aériennes de 90 000 volts. Les travaux devraient durer jusqu'en septembre. Suivront quatre à cinq mois d'intervention pour démonter l'existant : 2,75 km de lignes et quelque 12 pylônes. À noter : les câbles et les structures métalliques (56 tonnes de matériel au total) n'iront pas au rebut. RTE s'engage à les valoriser via des filières locales spécialisées dans le recyclage. En attendant, l'accès aux commerces est maintenu pendant la durée du chantier et des itinéraires alternatifs pour les cyclistes et les piétons ont été mis en place entre le mail des Présidents et la rue Nicolas-Appert. Quant à la circulation, elle reste possible sur le boulevard Gaston-Ramon ; les travaux y seront réalisés l'été prochain afin de limiter les nuisances. L'opération s'inscrit dans le cadre du réaménagement et du développement du secteur Saint-Serge Faubourg actif, qui s'étend sur une trentaine d'hectares. L'idée ici est de libérer des terrains pour permettre l'implantation de futures activités économiques, mais également de transformer le paysage et d'améliorer le corridor écologique formé par la Maine. ■



THIERRY BONNET

Trois lignes aériennes seront remplacées par des lignes souterraines.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1^{er} festival Terre des sports

L'association pour la promotion du sport angevin, La Dalle angevine, organise la 1^{re} édition du festival Terre des sports, du 11 au 13 avril.

Objectif : proposer une vision élargie du sport autour d'un thème par soirée (sport performance, sport aventure et sport sociétal) via conférences, tables rondes, démonstrations, expositions... En présence de Catherine Chabaud, navigatrice, journaliste et députée européenne ; Sadaf Khadem, boxeuse iranienne exilée en France ; et Nicolas Touzaint, cavalier professionnel, médaillé de bronze par équipe aux JO de Tokyo en 2020.

Université catholique de l'ouest, de 18 h 30 à 22 h.

ladalleangevine.com



Le vélo occupe davantage le terrain qu'il y a dix ans et représente 6% des déplacements, contre 3% en 2012.

Vélo et marche à pied, grands vainqueurs de la dernière décennie

Alors que l'usage de la voiture particulière recule dans la métropole, le vélo et la marche à pied gagnent du terrain tandis que les transports en commun retrouvent leur rythme d'avant crise sanitaire.

En attendant leur analyse plus fine, par commune ou par quartier pour Angers, les premiers résultats de l'enquête portant sur les mobilités dans la région angevine ont été dévoilés courant janvier. Menée de septembre 2021 à janvier 2022, celle-ci livre une photographie des habitudes quotidiennes de déplacements des habitants, du lundi au vendredi. Pour la mener, 8 000 personnes de tous âges, sur les 475 000 que recense la grande région angevine*, ont été interrogées sur les modes, le nombre, la nature et la durée moyenne de leurs allées et venues. À Angers Loire Métropole, l'enquête a concerné 1 200 foyers sondés pour moitié au téléphone, et pour l'autre, à domicile. Un chiffre en particulier donne le sourire à la vice-présidente à la Transition écologique et aux Mobilités, Corinne

Bouchoux: le recul de la voiture. Si sa part dans les déplacements reste forte (52%), c'est beaucoup moins qu'en 2012 (61%), date à laquelle a été menée la dernière enquête de cette envergure.

Objectifs du plan Vélo atteints

"Cela se joue au profit du vélo, deux fois plus utilisé qu'il y a dix ans, pour aller au travail, à l'université ou faire des courses. Dans notre territoire, le vélo représente 6% des déplacements, contre 3%, il y a dix ans. C'est l'objectif qu'Angers Loire Métropole s'était fixé dans son plan Vélo en 2019. Bien sûr, il y a encore des marges de progression. Les petits trajets, de 1 à 3 km, que beaucoup effectuent encore en voiture, m'interpellent. Cette enquête est une référence et une aide à la décision lorsqu'il faut prioriser les aménagements cyclables par exemple." Autre indicateur: la progression de la marche à pied.

Un tiers des déplacements se fait à pied dans le territoire (32% contre 26% auparavant). Quant aux transports en commun, ils résistent plutôt mieux que prévu depuis la crise sanitaire et représentent 9% des modes de déplacements contre 8% auparavant. Si les chiffres livrés par l'enquête n'éclairent pas sur les raisons qui poussent les habitants à modifier leurs habitudes, les tendances de fond sont les mêmes que celles constatées sur le plan national. Dans l'agglomération, on y apprend ainsi qu'on se déplace moins qu'il y a dix ans avec 3,27 déplacements par jour, contre 3,9 en 2012. On estime en effet à 10% la part des personnes "immobiles", soit 25% de plus qu'il y a dix ans. ■

**Enquête certifiée Cerema (EMC2) menée dans les territoires d'Angers Loire Métropole, Loire Layon Aubance, Baugeois Vallée, Anjou Loir et Sarthe, Vallées du Haut-Anjou et Anjou Bleu Communauté (bientôt disponible sur le site emc2.aurangevine.org)*

Tramway, top départ aux essais



La nouvelle station "Farcy", porte d'entrée du quartier de Belle-Beille.

THIERRY BONNET

Ouvrez l'œil et tendez grand vos oreilles, le tramway commence ses essais sur les nouvelles lignes B et C, à Angers. De nuit comme de jour, ceux-ci monteront en puissance progressivement sur les nouveaux tracés, de Belle-Beille à Monplaisir, en passant par le Front-de-Maine, le pont des Arts-et-Métiers, le secteur Molière, la rue de la Roë, la place du Ralliement, l'avenue Montaigne, le boulevard des Deux-Croix... ■

tramway.angersloiremetropole.fr

Le Big Bang de l'emploi fait étape à Angers début mars

Les 3 et 4 mars, il faudra s'attendre à vivre le Big Bang de l'emploi au parc des expositions d'Angers. Proposé par la Région, l'événement aura de quoi surprendre les chercheurs d'emploi, les personnes désirant réorienter leur parcours professionnel ou encore les jeunes en quête d'inspiration. Les entreprises y trouveront aussi l'occasion de recruter et faire découvrir leurs métiers. Sur place, des expériences ludiques seront à tester comme la Grande Roue du *job dating*, des simulateurs de métiers, des vidéos à 360°, un simulateur de conduite de camion... Trois univers seront à découvrir: l'un dédié à l'exploration des métiers, un deuxième donnera des pistes pour construire son parcours d'orientation avec l'aide de professionnels, un autre guidera le public vers des recruteurs et des représentants d'entreprises. Le Big



Différentes expériences ludiques seront accessibles pour découvrir des métiers.

Bang de l'emploi coïncidera avec la 47^e compétition des métiers Worldskills (Olympiades).

L'occasion d'assister en direct aux épreuves régionales mettant en lice près de 300 jeunes dans les 46 métiers représentés, issus des secteurs de l'alimentation, de l'automobile, de l'industrie, de la création, de la communication et des travaux publics. Tous essayeront de remporter leur place pour les finales prévues à Lyon, en septembre. ■

paysdelaloire.fr



LA RÉGION VOUS PLONGE DANS UNE EXPÉRIENCE ORIENTATION (MÉTIER)

BIG BANG de l'EMPLOI

LES 3 ET 4 MARS
ANGERS | PARC DES EXPOSITIONS

DE 9H À 18H | ENTRÉE LIBRE

PLUS DE 40 MÉTIERS EN DÉMONSTRATION

BIGBANG-EMPLOI.FR

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

La COP3 Étudiante du 17 au 19 mars

L'association COP3 Étudiante, créée par les élèves des Arts & Métiers d'Angers, invite tous les étudiants intéressés à participer à la COP3 qui se tiendra du 17 au 19 mars, à Angers. Pour réfléchir à la ville durable de demain et à la transition écologique, trois temps forts sont au programme: des conférences, tables rondes et un festival Arts et Écologie, au campus Saint-Serge ou encore un Forum des métiers, au centre de congrès. Celui-ci rassemblera 60 entreprises et près de 600 étudiants. Le photographe et grand reporter Yann Arthus-Bertrand parrainera l'édition angevine de la COP3 Étudiante. cop3etudiante.org



EN BREF

Plan local d'urbanisme

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 6 MARS AU 7 AVRIL

Pour intégrer les projets d'aménagement, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) va évoluer. Du 6 mars au 7 avril, l'enquête publique permettra de rencontrer les commissaires enquêteurs et d'apporter des remarques. Informations sur angersloiremetropole.fr (rubrique Territoire en mouvement).

Vélo

ATELIER DE CO-RÉPARATION

Place au vélo ouvrira son atelier de co-réparation à toute personne souhaitant apprendre à réparer ou à régler son vélo, le 4 mars, de 10 h à 12 h, boulevard Olivier-Couffon, à Angers. placeavelo.angers.fr

Le projet de budget 2023 sécurisé malgré une inflation record

Si le secteur des transports a été fortement impacté par l'inflation, le projet de budget 2023 table sur 167 millions d'euros d'investissement dont 60% au profit de l'accélération de la transition écologique.

Prudence et confiance: ces deux mots traduisaient assez bien l'état d'esprit de Christophe Béchu, venu ouvrir le débat relatif aux orientations budgétaires 2023 en sa qualité de rapporteur du budget, le 13 février. Si l'inflation a placé les différents budgets d'Angers Loire Métropole sous tension ces derniers mois, l' élu a souligné les éléments positifs: *"Une croissance économique forte dans le territoire, qui lui garantit des produits fiscaux dynamiques, une épargne supérieure à 70 millions d'euros, une capacité de désendettement inférieure à 7 ans et près de 600 millions d'euros d'investissement depuis le début du mandat, sachant que la dette a été mobilisée sur la base de taux fixes historiquement faibles."*



100 millions d'euros seront portés à la transition écologique en 2023. La stratégie liée au cycle de l'eau et à la diversification des ressources sera dévoilée avant l'été.

16 millions d'euros de plus pour les transports

De fait, la collectivité ne renonce pas et ambitionne d'investir près de 400 millions d'euros d'ici à 2026. *"Nous resterons pragmatiques en nous autorisant des ajustements budgétaires en fonction de la conjoncture, a-t-il prévenu. Plus que jamais, il nous faut être exigeants dans nos choix et économes dans notre gestion."*

Si le budget principal et ceux liés à la

gestion des déchets, et à l'eau et à l'assainissement, restent à l'équilibre, le budget consacré aux transports a été le plus impacté par les coûts croissants de l'énergie. 16 millions d'euros supplémentaires seront ainsi nécessaires, en 2023. *"L'inflation record et le déploiement de l'offre de transports en commun, concomitant à l'ouverture des lignes B et C du tramway en juillet, expliquent cette situation, a précisé Christophe Béchu. Pour y parer, et afin de ne pas augmenter le tarif des titres de transport, le budget principal sera mis à contribution."*

Dans ce contexte d'équilibre délicat, l'allègement de l'enveloppe allouée au chantier du tramway (30 millions d'euros contre 70 millions d'euros l'an dernier) sera le bienvenu.

Cette année, près de 167 millions d'euros seront d'ailleurs investis, tous budgets confondus. *"La priorité sera portée sur l'accélération de la transition écologique, pour laquelle près de 100 millions d'euros seront mobilisés, et le renouvellement urbain afin de poursuivre les efforts engagés depuis plusieurs années"*, a souligné Christophe Béchu. ■

EN CHIFFRES

(en millions d'euros)

463 M€

Le montant des investissements de 2023 à 2025 dans différents secteurs: eau et assainissement (72 M€), voirie (71 M€), transports (62 M€), Territoire intelligent (50 M€), habitat et logement (40 M€), déchets (22 M€), renouvellement urbain (20 M€)...

0 %

Aucune augmentation des taux d'imposition depuis 2014.

100 M€

Le montant des investissements au profit de la transition écologique, soit 60% du montant des dépenses, sur un budget d'investissement global estimé à 167 M€, en 2023.

+ 35 M€

La hausse des dépenses entre les budgets 2022 et 2023, avec notamment une hausse de 16% pour le fonctionnement des transports, + 3 M€ pour l'énergie et + 2 M€ liés aux dépenses de personnel.

Une école de danse unique en France

Du 9 au 18 mars, le Centre national de danse contemporaine d'Angers présente son deuxième festival Conversations. L'occasion de revisiter les différentes missions de cette institution majeure en Europe, dans les pas de son directeur, le chorégraphe Noé Soulier.

Depuis 45 ans, Angers a la grande particularité d'accueillir le Centre national de danse contemporaine (CNDC). *"Angers est une structure de production majeure en Europe puisqu'elle est la seule, parmi les six écoles françaises supérieures de danse, à accueillir une école entièrement dédiée à la danse contemporaine, qui plus est dans un théâtre. Nos élèves obtiennent un diplôme national de danseur en trois ans et une licence préparée en lien avec l'Université d'Angers, précise la directrice adjointe, Marion Colléter. La promo 2021-2024 réunit 18 danseuses et danseurs, âgés de 18 à 30 ans. Un tiers d'entre eux arrive du Japon, d'Israël, du Brésil, du Burkina Faso... Ils étaient 380 à se présenter."* La renommée de son directeur, le chorégraphe Noé Soulier, en poste depuis juillet 2020, n'est pas étrangère à cette bonne réputation. *"Nous devons aussi cette reconnaissance aux grandes figures de la danse contemporaine française et internationale qui se sont succédé à Angers, dans les années 80 et 90 notamment, sourit-il. Je pense à Maguy Marin qui y a créé le plus populaire de ses spectacles, May B, en 1981, au Grand-Théâtre. Le CNDC a aussi formé de grands noms de la danse contemporaine comme Philippe Découflé, Amala Dianor ou Angelin Preljocaj, l'actuel directeur du centre chorégraphique national d'Aix-en-Provence. Tout ceci explique qu'Angers dispose d'un public très curieux. Le taux de remplissage des spectacles le montre."*

Des résidences et des créations

La modestie n'enlève rien au talent. À 35 ans, Noé Soulier a déjà une quinzaine de créations à son actif. Son truc, c'est

le geste et le mouvement qu'il dissèque et fragmente pour mieux en mesurer l'impact direct sur les émotions qu'ils suscitent. Sa dernière création *Clocks & Clouds* illustre ce travail. *"J'y mêle des phrases de mouvements rigoureusement écrites et des structures chorégraphiques improvisées pour donner corps à une composition décentralisée qui se construit en temps réel"*, explique-t-il.

Une quarantaine de résidences

Présenté début janvier dans la Halle du Carreau du Temple à Paris, le spectacle ouvrira, en mars à Angers, le festival Conversations avec, sur scène, une trentaine d'étudiantes danseuses et danseurs d'Angers et du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (*Lire ci-contre*). Une école de danse dans un théâtre : c'est en somme la spécificité angevine proposée aux apprenants qui croisent, échangent, assistent aux répétitions de leurs aînés professionnels. *"Nous accueillons une quarantaine de résidences par an, sachant que notre mission de centre national nous amène à co-produire des spectacles. C'est le cas de Daddy, la dernière création de Marion Siéfert, notre artiste associée et jeune chorégraphe dont la renommée s'est vite développée"*, précise encore Marion Colléter. Autre mission du CNDC, *"l'accueil d'enfants et de jeunes de 30 établissements scolaires du département, mais aussi de publics éloignés de la culture, et des amateurs qui peuvent participer aux ateliers le samedi matin. La danse contemporaine peut avoir l'air perché parfois, mais elle est le plus souvent fédératrice"*, sourit Noé Soulier. ■ **cndc.fr**



THIERRY BONNET



THIERRY BONNET



THIERRY BONNET



1/ Travail chorégraphique des étudiantes et étudiants de l'école du Centre national de danse contemporaine d'Angers, accompagné par le danseur et chorégraphe Mark Lorimer, également conseiller pédagogique de l'école.

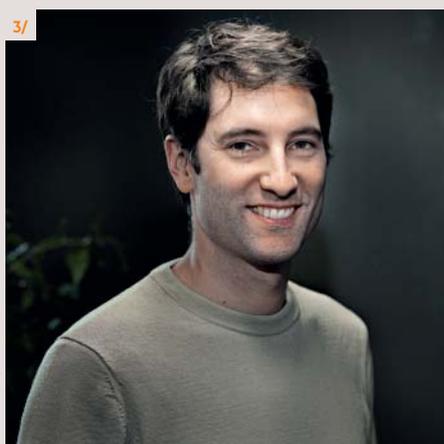
2/ Répétitions de *Narcisse*, le spectacle d'Aline Landreau, ancienne élève du CNDC, avec Raphaël Dupin, présenté les 14 et 15 mars dans le cadre du festival Conversations à Angers.

3/ Le chorégraphe Noé Soulier dirige le CNDC depuis deux ans et demi.

4 et 5/ Visite du Quai par des étudiantes et étudiants du TALM-Angers, l'école supérieure d'art et de design.



2/ THERRY BONNET



3/



4/ CNDC-ANGERS/SEPTEMBRE 2022



5/



Conversations du 9 au 18 mars

Du 9 au 18 mars, le Centre national de danse contemporaine d'Angers invite à son 2^e festival Conversations, au Quai. L'occasion de découvrir la danse contemporaine dans toute sa pluralité. Au programme, de nombreuses chorégraphies – dont *Clocks & Clouds*, dernière création de Noé Soulier, mais aussi des danses urbaines (krump, hip-hop...). Les salles 400 et 900, le studio de création et les salles de répétition seront ouverts pour l'occasion. À noter également des installations vidéo au RU-Repère Urbain, des vidéos et films de danse aux 400 Coups, des rencontres avec les chorégraphes, des ateliers danse pour les amateurs et des dj sets.

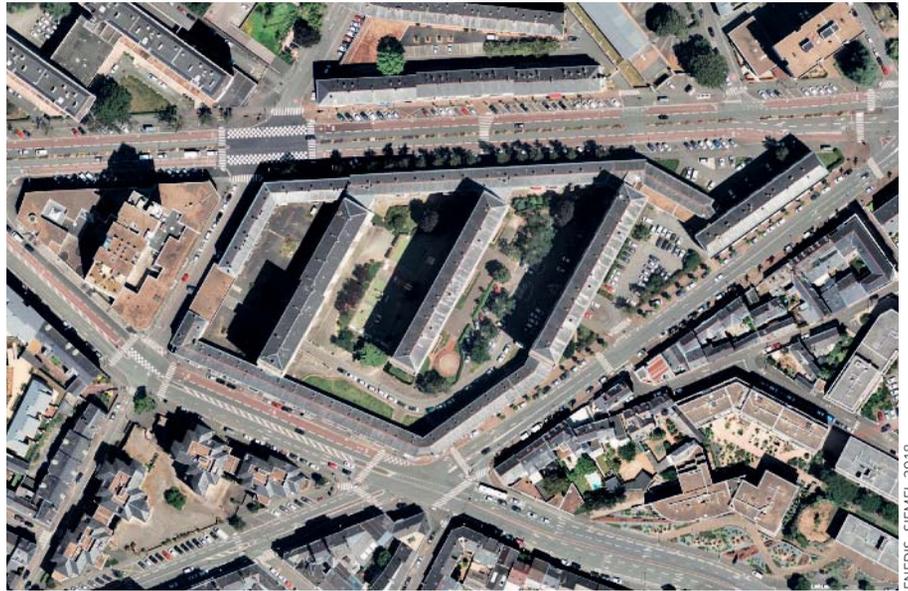
Billetterie et programme
lequai-angers.eu 02 41 22 20 20

Saint-Serge, Ney, Chalouère

Réaménagement de l'îlot Savary : la concertation se poursuit

Le 1^{er} décembre, le maire Jean-Marc Verchère présentait aux habitants de l'îlot Savary le scénario retenu pour son réaménagement. Objectifs : désenclaver cet ensemble et rénover les logements afin d'offrir un meilleur cadre de vie. Une nouvelle phase de concertation s'ouvre.

"L'îlot est trop minéral"; "Je me sens enfermé"; "C'est compliqué de s'y stationner"; "J'ai parfois un sentiment d'insécurité"; "L'aire de jeux est vraiment agréable et sécurisée"... Ces paroles d'habitants collectées lors d'ateliers de concertation dressent un constat, celui de la nécessité d'intervenir à Savary, dans cet ensemble de 2 ha où vit un millier d'habitants dans près de 400 logements. Au fil du temps, les difficultés se sont en effet concentrées à l'intérieur de l'îlot : précarité, dysfonctionnements urbains et sociaux, délinquance, absence de mixité sociale. Difficultés accentuées par la complexité du site composé de trois barres centrales de logements sociaux entourées de copropriétés privées.



ENEDIS-SIEMEL 2018

L'îlot est composé de trois barres de logements sociaux entourées de copropriétés privées.

Reconnecter l'îlot au quartier

La Ville a pris la décision de réaménager en profondeur le secteur afin de désenclaver l'îlot pour le reconnecter au quartier et offrir aux habitants confort de vie et tranquillité. Pour cela, deux scénarios ont été soumis à la concertation. Le 1^{er} décembre, le maire Jean-Marc Verchère présentait la version retenue. Celle-ci, privilégiée par les deux tiers

des avis collectés, prévoit la démolition de 46 logements, contre 72 dans l'autre scénario, et la création de deux rues traversantes qui relieront le boulevard Saint-Michel et la rue Pierre-Lise. Au programme également : végétalisation et construction d'une place et d'un équipement dont l'usage reste à définir. Côté stationnement, l'offre intérieure est

maintenue (54 places) alors que 9 places supplémentaires sont prévues en surface, avenue Pasteur. Quant aux trois bâtiments centraux - 266 appartements -, ils feront l'objet d'opérations de rénovation et de réhabilitation par les bailleurs propriétaires : Angers Loire Habitat pour deux d'entre eux et Podeliha pour le troisième. ■



JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Des ateliers de végétalisation menés avec les habitants.

Tout sur le projet au 38 bis

Le 16 avril, la Ville ouvre un espace dédié au réaménagement de l'îlot Savary, au 38 bis, avenue Pasteur, où une exposition sera présentée aux habitants. Ateliers thématiques, questionnaires, carnet de recueils, balades urbaines et porte-à-porte suivront également afin d'inviter les riverains à s'exprimer autour de cinq grands enjeux : cadre de vie et vivre ensemble (jeux d'enfants, commerces et services de proximité), végétal, mobilités, stationnement et cheminements, évolution des logements et, enfin, place de la culture et de l'art urbain. Démarrées le 1^{er} février, des permanences sont aussi proposées, notamment en présence de Marina Chupin-Paillocher, adjointe du quartier : les mercredis et jeudis, de 14 h à 17 h 30, et les vendredis, de 9 h à 12 h 30 (sur rendez-vous au 02 41 79 45 11). ■

Lac-de-Maine, Belle-Beile

L'athlète croquée par le dessinateur

Elle est championne de France de 400 m et licenciée au SCO Angers athlé. Il est dessinateur, auteur notamment d'un reportage graphique consacré à la rénovation du quartier Belle-Beille avec son compère, le journaliste Sébastien Rochard. Amandine Brossier et Fañch Juteau vont faire un bout de chemin ensemble le temps d'une résidence participative qui débouchera sur la réalisation d'une BD de huit pages. Cette rencontre est issue de l'appel à projet lancé par le Centre national du livre (CNL) et France urbaine, dont la Ville a été lauréate. Son objectif: dresser le portrait de la championne qui garde en point de mire les Jeux olympiques de Paris 2024. *"C'est un exercice nouveau pour moi, qui passe par l'appropriation de l'environnement d'Amandine, aussi bien dans la capture de son geste sportif que dans la compréhension des enjeux liés à sa préparation"*, détaille Fañch. Un défi qui enthousiasme tout autant la championne: *"C'est une fierté de pouvoir présenter mon parcours de cette manière, sur un support auquel je suis sensible. La course me passionne bien sûr, mais j'adore aussi la lecture et le*



Fañch Juteau, ici avec Amandine Brossier, va à la rencontre du public le vendredi après-midi, à la bibliothèque.

dessin. Ce projet est un peu un moyen d'unir ces différents intérêts... même si j'ai plus de talent dans l'un en particulier." Comme pour toute résidence d'artiste, des temps de rencontre avec le public sont aussi au programme. Pour les usagers de la bibliothèque, qui pourront y rencontrer Fañch chaque vendredi

après-midi, mais aussi pour des groupes scolaires et d'accueils de loisirs du Lac-de-Maine et de Belle-Beille, invités au stade lors des entraînements d'Amandine puis en ateliers. La BD quant à elle fera l'objet d'une restitution à la bibliothèque, le 15 avril, et sera déclinée sous forme d'exposition. ■

Belle-Beille

Une ressourcerie éphémère est ouverte



Au 42, rue Hamelin, les anciens locaux de la caisse d'allocations familiales ont trouvé preneur jusqu'au 29 avril. Une ressourcerie éphémère s'y est en effet installée depuis le 15 février, sous la houlette de la Ressourcerie des Biscottes et de l'Établi. Objectif de ce projet d'économie circulaire: ouvrir une boutique de seconde main et un point de récupération des dons d'objets en bon état. Ce lieu propose également aux habitants et aux associations des animations: chantiers participatifs pour créer des aménagements à partir de matériaux de réemploi, cafés, ateliers de sensibilisation, couture, mosaïque... Autant de bonnes occasions pour changer les regards sur les déchets, réduire les quantités d'encombrants et les dépôts sauvages et s'interroger sur les habitudes de consommation. ■

Ressourcerie éphémère, les mercredis, vendredis et samedis, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

Hauts-de-Saint-Aubin et Roseraie

Deux mini-forêts plantées à la méthode Miyawaki



ETIENNE HENRY

Élèves et habitants ont participé aux plantations de la mini-forêt des Bretonnières, le 13 janvier.

Lundi 13 janvier, habitants bénévoles et élèves du groupe scolaire Nelson-Mandela se sont retrouvés pour un temps pas comme les autres. Au programme de la matinée: la plantation des arbres et arbustes qui composeront la mini-forêt urbaine de 600 m². Celle-ci sera située rue des Bretonnières, dans les Hauts-de-Saint-Aubin, entre les jardins familiaux de la Fauconnerie, l'école et l'aire de stationnement. La tâche est vaste et se prolongera le lendemain, puisqu'au total 1 800 sujets ont été mis en terre d'après la méthode Miyawaki. Le botaniste japonais travaille à recréer des micro-forêts natives en s'inspirant des mécanismes des forêts naturelles. Pour cela, une variété d'essences est plantée de manière très dense, sur de petites surfaces. L'idée étant qu'ici, sur chaque mètre carré, poussent un arbrisseau, un arbre de taille moyenne et un arbre de grande taille. Objectifs: favoriser le développement de la biodiversité, offrir aux riverains un îlot de fraîcheur, améliorer l'infiltration des eaux de pluie et la qualité des sols et de l'air, capter

du CO₂ et permettre l'observation de la nature. Pareille opération a été menée simultanément à la Roseraie, au bout de la rue François-Mauriac, où 150 m² d'enrobé ont été supprimés au préalable pour laisser place à 450 arbres. À noter: le projet a été lauréat de l'édition 2020 du budget participatif. La Ville en a confié la réalisation et le suivi à l'association MiniBigForest qui proposera également des ateliers pédagogiques aux habitants. ■



450 arbres constituent la forêt créée rue François-Mauriac, à la Roseraie.

THIERRY BONNET

EN BREF

Monplaisir

PLACE DE L'EUROPE

Les travaux d'aménagement de la place de l'Europe se poursuivent. Pour faire vivre le site pendant la durée du chantier, la Ville relance, pour une seconde saison, l'opération "Monplaisir est dans la place". Au programme, des animations et des rencontres gratuites et ouvertes à tous les habitants. Rendez-vous pour cela du 5 au 8 avril, puis du 3 au 6 mai et du 7 au 10 juin.

Lac-de-Maine

CARNAVAL

Rendez-vous historique du quartier, le carnaval se tiendra le dimanche 2 avril. Pour l'occasion, les habitants sont invités à se costumer pour prendre d'assaut la célèbre route 66 avec vélos, trottinettes, poussettes, brouettes, caddies, rollers, caisses à bretelles et autres objets roulants plus ou moins identifiés. Départ de la maison du Lac, à 15 h, pour un circuit dont le final sera donné plaine du Vallon, à 17 h. maisondequartierdulacdemaine.fr

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

LES P'TITS COINS DE PARADIS

Le centre social du Trois-Mâts lance un appel aux habitants qui souhaiteraient ouvrir leur jardin pour accueillir, le temps d'un après-midi ou d'une soirée, des spectacles (danse, théâtre, musique, exposition...) dans le cadre du festival Les P'tits coins de paradis, du 9 au 12 mai. troismats.fr, troismats.spectacles@gmail.com

Roseraie

Passerelle vers le retour à l'emploi

L'association d'insertion Passerelle a une nouvelle corde à son arc depuis le mois de janvier. Parallèlement à ses divers ateliers, elle emploie quatre jeunes femmes dans le cadre d'un contrat unique d'insertion à temps réduit. *"Ce contrat, financé par le conseil départemental, l'État, Angers Loire Métropole et le centre communal d'action sociale (CCAS), permet à des personnes éloignées de l'emploi de remettre le pied à l'étrier avant de signer un contrat d'insertion avec un volume d'heures plus important"*, explique Yann Krejči, le directeur. Le mardi et le jeudi matin, Shafiga, Brajina, Margaryta et Naïma réalisent des travaux de couture, sous l'égide d'Anaïs Desaivre, couturière professionnelle et animatrice à l'association. Dans leur carnet de commandes, il y a notamment celle du conseil départemental, consistant à confectionner des culottes menstruelles et des serviettes lavables, mises à disposition des élèves des collèges du quartier Jean-Vilar et Jean-Mermoz. Elles font également des retouches sur des vêtements confiés par des particuliers, comme cela est le cas ce jeudi matin. *"Cela me permet de découvrir de nouvelles techniques, d'acquérir de l'expérience et de reprendre confiance en moi"*, indique Brajina, qui travaillait dans un atelier de couture en Syrie. Naïma, qui envisage de suivre une formation en couture, constate que ce contrat lui permet d'améliorer son niveau de français. *"L'objectif est qu'à la fin du contrat de six mois, toutes les participantes poursuivent leur parcours, que ce soit par une formation, un autre contrat d'insertion ou un emploi"*, souligne Anaïs. Pour cela, elles participent chaque vendredi à un atelier collectif avec une animatrice de l'association. ■



L'association Passerelle emploie quatre jeunes femmes dans le cadre d'un contrat unique d'insertion à temps réduit. Elles réalisent divers travaux de couture.

THIERRY BONNET

Permanences de vos élus



DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH

Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN

Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.



JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Maxence Henry
Samedi 11 et 25 mars, de 10h à 12h. Mairie de quartier, Le Trois-Mâts. Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

ROSERAIE

Maxence Henry
Samedi 4, 18 mars 1^{er} et 15 avril, de 10h à 12h. Centre Jean-Vilar. Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.



GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS

Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

MONPLAISIR

Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.



BELLE-BEILLE

Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

LAC-DE-MAINE

Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.



CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ

Marina Chupin-Paillocher
Vendredi 3, 17, 31 mars et 14 avril, de 10h à 12h. Pôle territorial Centre-ville. Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Marina Chupin-Paillocher
Vendredi 10, 24 mars et 7 avril, de 10h à 12h. 38 bis, avenue Pasteur. Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.



Permanence du maire sans rendez-vous

Afin d'aller à la rencontre des Angevins, Jean-Marc Verchère tient régulièrement des permanences sans rendez-vous dans les quartiers. Il accueillera les Angevins le **samedi 18 mars**, au relais-mairie de Belle-Beille, place Beaussier, de 9h à 12h.

Les prochaines réunions publiques du maire

Lors de ses Journées de quartier, le maire Jean-Marc Verchère va à la rencontre des habitants, associations, professionnels et agents municipaux. Ces temps de proximité sont suivis d'une réunion publique pour faire le point sur les projets en cours ou à venir et répondre aux questions de l'assistance. La prochaine se tiendra **le mercredi 22 mars, à 19h, à la maison de quartier du Lac-de-Maine**. Quant à la suivante, elle est prévue **le jeudi 13 avril, au centre Marcelle-Menet (Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais), également à 19h**.

Mûrs-Érigné

640 disques à la médiathèque



PHILIPPE NOSETTE

Le responsable de la médiathèque de Mûrs-Érigné, Thierry Dupont (à gauche), et Thomas Stanguennec, en charge des collections musicales.

Sur les étagères rouge vif, la collection de 640 CD et vinyles d'artistes angevins de tous genres musicaux ne cesse de s'épaissir. Lancée il y a près de dix ans par le responsable de la médiathèque, Thierry Dupont, cette discothèque est unique dans le département. *"L'idée était de réunir, archiver et faire connaître les œuvres des artistes semi-professionnels et professionnels locaux, actuels et passés, en créant un fonds de référence,* explique-t-il. *Les dons des Angevins et de nos partenaires, tels que le Chabada, nous aident aussi à faire connaître les groupes peu diffusés."* La médiathèque reçoit également le soutien du Bibliopôle, le réseau

de lecture du Département, depuis 2018. *"Nous souhaitons faire circuler cette collection dans ce réseau"*, indique Thomas Stanguennec, responsable des collections musicales. D'ici à 2024, un outil d'animation complet avec 100 CD issus de ce fonds, mais aussi des DVD, des livres, des photos et des affiches en lien avec les artistes, devrait voir le jour pour présenter la scène locale au plus grand nombre. En attendant, rendez-vous à la médiathèque, le 10 mars, à 18h30, pour (re)découvrir les artistes du cru, Michel Boutet et Jean-Michel Piton, qui y lanceront leur disque de chanson française. ■ murs-erigne.fr

EN BREF

Le Plessis-Macé

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU AU CHÂTEAU

Un village pédagogique et ses stands prendront place au château, le 25 mars, de 14 h à 17 h, à l'occasion de la 30^e Journée mondiale de l'eau. *Escape-game*, visites "L'eau au château", et "Nature et eau" seront également accessibles, ainsi que la diffusion du documentaire "Au cœur des Basses Vallées angevines". Gratuit. chateau-plessis.mace.fr

Feneu

25^E BROCANTE, LE 2 AVRIL

Organisée par le comité des fêtes, la 25^e brocante, l'une des plus importantes de la région, se tiendra le 2 avril. Près de 250 exposants, particuliers et professionnels, et des milliers de chineurs y sont attendus. Celle-ci se déploiera aux abords de l'église Saint-Martin, de la rue de l'Église et du Bignon. Sur place également, une exposition de peintures et une fête foraine. Informations: comitedesfetesfeneu.com

Plessis-Macé

"Très tôt en scène", c'est la dernière

Près de 47 000 scolaires du département en ont profité depuis sa création. Du 9 au 24 mars, Anjou Théâtre présentera la 24^e et dernière édition de son festival "Très tôt en scène", au château du Plessis-Macé, avec son lot de créations théâtrales, professionnelles et amateurs. Un millier de collégiens et d'élèves du primaire y est attendu, ainsi que le public en soirée. L'occasion parfois d'aborder des thèmes actuels autrement. Exemple avec *ADN* par la Cie La Turbulence : l'histoire d'adolescents qui se retrouvent après la mort d'un camarade d'école, dont ils sont responsables. Autre proposition en soirée pour le public avec *Les Époux*, présentée par la Compagnie I, qui donne la parole au couple de dictateurs Caeusescu (*notre photo*). Des spectacles seront également programmés au Carré des Arts, à Verrières-en-Anjou, et à l'espace Qu4atre de l'Université d'Angers. ■ chateau-plessis-mace.fr (programme et billetterie)



POL CORVEZ

EN BREF

Soulaire-et-Bourg

VIDE-GRENIERS

Le vide-greniers de l'association d'enseignement musical se tiendra le 5 mars, de 8 h 30 à 17 h, au complexe Tabarly.

Sarrigné

LES FOULÉES DE RETOUR

L'événement sportif se tiendra le 19 mars, à Sarrigné, avec trois circuits au choix : 6, 9, 12,5 ou 24 km et la course des familles (1,5 km), à 10 h 30. Premier départ, à 9 h 30, au stade Marcel-Lesourd. 1€ est reversé par dossard à l'association Rêves. Informations sur lesfouleesdesarrigne.fr

Mûrs-Érigné

CHANSON FRANÇAISE À JEAN-CARMET

Le 17 mars, à 20 h, l'association "Couleurs chanson" invite à une soirée 100 % chanson française.

Au programme : Alissa Wenz, accompagnée par la pianiste Nathalie Fortin ; Romain Didier et Niobé et leurs trois musiciens fétiches pour un hommage à Francis Lemarque. Réservations sur helloasso.com

Prochains ateliers de broyage de végétaux

Les prochains ateliers de broyage de végétaux, organisés dans les déchèteries par Angers Loire Métropole, se dérouleront de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h : les 6 et 8 mars, au centre de l'Ardoiserie à Saint-Barthélemy-d'Anjou, le 7 mars, au Petit-Guichard, à Saint-Sylvain-d'Anjou (Verrières-en-Anjou) ; le 13 mars, à la déchèterie du Lac-Bleu à Avrillé ; le 14 mars, au Haut-Coudray, à Montreuil-Juigné et le 15 mars, à la déchèterie des Brunelleries, à Bouchemaine. ■

Avrillé

Lycée cherche agriculteur pour sa ferme urbaine



CRÉSPY ET AUMONT ARCHITECTES

À terme, le nouveau lycée des Buissonnets réunira une micro-crèche, un magasin de produits locaux, une restauration rapide, des logements inclusifs pour seniors et une ferme urbaine sur le toit, sur son nouveau site à Avrillé.

Le lycée professionnel des Buissonnets ne s'apprête pas seulement à quitter ses locaux historiques d'Angers. En septembre, il s'installera au cœur d'un pôle de compétences et de promotion des services et de l'animation. Ceci sur son nouveau site, à Avrillé, conçu par Crespy et Aumont architectes. Près de 400 élèves y seront formés, de la 4^e au bac pro, dans les domaines du service à la personne, de la petite enfance, de l'animation et de la vente-commerce. "Notre lycée sera tout à la fois un lieu d'apprentissage, un lycée d'application avec des services pour les habitants, mais aussi un espace de vie sociale. Nous voulons en faire un lieu de brassage et de rencontres favorable aux jeunes en voie professionnelle", explique sa directrice, Florence Machefer,

Les Buissonnets, ce sera donc un lycée mais aussi une micro-crèche, une conciergerie d'entreprises et de quartier, un

magasin de produits locaux, une restauration rapide, des logements inclusifs pour seniors handicapés et une ferme urbaine. "Celle-ci aura tout son sens dans un lycée rattaché au ministère de l'Agriculture et donnera aux élèves l'opportunité de découvrir en amont tous les métiers étudiés", renchérit Florence Machefer. Aménagée sur le toit du lycée, sur une surface agricole utile de 1240 m², la future ferme urbaine des Buissonnets cherche l'agriculteur qui voudra bien adopter son projet pédagogique. "Cette ferme aura une vocation économique et nous aimerions que ses productions alimentent, en produits frais et de saison, la cantine pédagogique du lycée, le magasin et la restauration de la crèche", conclut la directrice. Les professionnels intéressés par cet appel à manifestation d'intérêt peuvent déposer un dossier et s'inscrire pour une visite guidée. ■

lesbuissonnets49.fr

Benoît Delanoue, vélocipédiste convaincu

Benoît Delanoue se souvient parfaitement de l'époque où il est devenu cet inconditionnel vélocipédiste. "Il y a trois ans, le Covid a fait basculer quelque chose. J'étais déjà très branché par tout ce qui tourne autour de la transition écologique, mais cette période d'isolement m'a amené à prendre du recul sur certaines valeurs. J'ai ressenti le besoin de changer de modèle."

En juillet 2020, Benoît et son épouse Clémence, parents de deux jeunes enfants - Ysée, 6 mois, et Basile, 2 ans et demi - vendent leur seconde voiture au profit d'un vélo cargo électrique. "Je l'ai acheté neuf 4 000 euros dans une concession de l'agglomération. J'ai sollicité et obtenu l'aide de 400 euros proposée par Angers Loire Métropole. Ce coup de pouce financier n'est pas à l'origine de notre décision, mais il a permis d'équiper rapidement toute

la famille en casques, vêtements et gants chauds, protections contre la pluie et lumières. Quand on se déplace à vélo au quotidien et par tous les temps, il faut se mettre dans de bonnes conditions. Cette subvention m'a clairement rendu service", explique-t-il.

Via le pont de Segré

Dès son achat, Benoît bénéficie de la belle saison pour s'élaner, quasi chaque jour, depuis Avrillé - où il réside à deux pas du parc de la Haye - jusqu'à la zone d'activités de Beuzon, à Écouflant, où il occupe un poste d'ingénieur Énergies au Syndicat intercommunal d'énergies du Maine-et-Loire (SIEMEL). "Soit 9 km matin et soir, avec un petit détour par l'école Sainte-Colombe près de Terra Botanica pour y déposer mon garçon. À l'époque, j'étais quasiment le



JEAN-PATRICE CAMPION

Benoît Delanoue : "Se déplacer à vélo ne prend pas plus de temps finalement et on trouve à se stationner facilement."

seul parent à venir à deux-roues ; nous sommes un peu plus nombreux désormais, sourit Benoît. Au début, je passais par le pont Jean-Moulin, pas du tout sécurisé pour les vélos, puis très vite, à l'ouverture du pont de Segré, j'ai suivi la Boucle verte jusqu'à mon

travail. Cela a tout changé en gain de temps, de sécurité. Les aménagements dédiés aux cyclistes sont déterminants dans le choix de faire du vélo son mode de déplacement quotidien."

6 000 km en deux ans et demi

Il y a un an, Benoît a quitté son job pour co-fonder sa société - Les Alchimistes Maine-et-Loire - spécialisée dans la collecte des biodéchets auprès des professionnels. "Je continue de me déplacer à vélo pour aller à mes rendez-vous professionnels, à l'école, à la salle de sport, à la déchèterie pour déposer le verre, dans le centre-ville le samedi soir... On croit que le vélo demande plus de temps, au final, pas du tout. Cela devient même un peu addictif car sur son vélo, on prend l'air, on gagne en sérénité, on réfléchit. Du coup, nous l'avons emmené en vacances l'été dernier à Noirmoutier dans une remorque." Côté bud-

get ? "J'ai parcouru 6 000 km sur mon vélo-cargo depuis deux ans et demi. Si j'avais fait ça avec une voiture en comptant les frais d'entretien annuels, les pleins d'essence en hausse, l'assurance... Il n'y a pas photo", conclut Benoît Delanoue. ■

L'aide à l'achat d'un vélo neuf reconduite

8 800 foyers de la métropole l'ont déjà perçue, pour près d'1,6 million d'euros, depuis sa mise en place en 2019 par Angers Loire Métropole. En décembre 2021, en réponse à la demande citoyenne lors des Assises de la transition écologique, la collectivité a élargi cette aide à l'achat de vélos sans assistance électrique. L'aide est reconduite cette année. Une seule subvention est attribuée par foyer pour l'achat d'un équipement

neuf, sur présentation d'un justificatif attestant son acquisition avant le 31 décembre 2023. Celle-ci s'élève à 200 € maximum pour un vélo à assistance électrique (400 € pour un vélo cargo électrique) et à 50 € maximum pour un vélo sans assistance (100 € pour un vélo cargo sans assistance). ■
Dossier à télécharger sur angersloiremetropole.fr
Informations au 02 41 21 54 67.

À L’AFFICHE



La Canopée des OISEAUX

Toutes les sorties sur
angers.fr/agenda et
l'appli **Vivre à Angers**

TERRA BOTANICA ROUVRE LE 1^{ER} AVRIL

Après avoir accueilli près d'un demi-million de visiteurs l'an dernier, Terra Botanica, le grand parc à thème consacré au monde du végétal et à la biodiversité, reprend du service dès le 1^{er} avril, au nord d'Angers. Au programme : de nouveaux animaux extraordinaires sous forme de topiaires et des créations de *land art* à découvrir dès l'ouverture. En juin, place à La Canopée des oiseaux, aménagée dans le prolongement du Parcours des Géants, au sein même des Mystères de la forêt. Cette nouvelle zone de 5 000 m² sera consacrée à la découverte des espèces d'oiseaux qui vivent dans le territoire dont l'emblématique rôle des genêts. Des aires d'observation permettront notamment d'apercevoir les volatiles ou encore de découvrir un gîte à oiseaux géant. En juillet, le moment sera venu de retrouver les déambulations nocturnes Terra Nocta. Lancées l'été dernier, celles-ci ont été suivies par près de 40 000 spectateurs et reviennent avec de nouveaux tableaux. Mais avant cela, place au Printemps de Terra et à son grand marché aux plantes, les 25 et 26 mars, ou encore à la conférence animée par le chercheur nancéen, Francis Martin, sur le thème "Les arbres, êtres sensibles", le 17 mars. terraborotanica.fr (programme et billetterie en ligne)

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

La Ville d'Angers s'engage pour l'Égalité

La Ville d'Angers poursuit son ambition de **promouvoir et diffuser une culture de l'Égalité** sur l'ensemble du territoire.

Portée dès 2014 par l'équipe municipale, cette volonté d'agir en faveur de la réduction des inégalités se traduit aujourd'hui de façon transversale dans l'ensemble de nos politiques municipales.

La **"Feuille de route Égalité entre les Femmes et les Hommes"** adoptée en octobre dernier dans le cadre du Pacte Républicain en est une illustration concrète.

Comment ?

Par un soutien apporté à des projets **en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat des femmes**. Par des formations à destination de nos agents en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Par des réflexions et des actions sur la place des femmes dans l'espace public, notamment **dans le cadre des projets de renouvellement urbain** dans les quartiers de Monplaisir et de Belle-Beille. Pour exemple, la consultation citoyenne lancée auprès des habitants de Monplaisir afin de choisir le futur nom du jardin au cœur du quartier.

Parce que la question de l'Égalité est un enjeu social de taille, **elle doit se promouvoir dès le plus jeune âge**. C'est d'ailleurs un des axes abordés à l'occasion de la Conférence des Familles.

La santé n'est pas en reste. Pour preuve, les travaux menés avec nos partenaires médicaux sociaux pour un meilleur maillage des dispositifs de santé et de prévention sur tous les quartiers de la ville.

Ce mois de mars, l'occasion sera donnée aux Angevins de participer à de nombreux **événements qui mettront davantage en lumière ces questions à travers le "Mois de l'Égalité"**. Qu'il s'agisse d'expositions "Au nom des femmes", "Grandes Résistantes contemporaines" ou encore de pièce de théâtre "Quand je serai un homme", ou d'ateliers de sensibilisation sur l'intégration de l'Égalité dans les politiques publiques, tout est mis en œuvre dans une riche programmation, pour faire de ce sujet, un vrai sujet de société.

Même si beaucoup reste encore à faire, l'équipe municipale est pleinement engagée. Vous pouvez compter sur **notre détermination à œuvrer pour l'Égalité, la diversité, et continuer à lutter contre toutes les formes de violences et de discriminations**.

L'équipe de la majorité Angers Pour Vous

AIMER ANGERS, ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE

MINORITÉS

Non au report de l'âge légal à 64 ans !

Élu-e-s de l'opposition du conseil municipal d'Angers, **nous prenons position contre la réforme des retraites visant à repousser l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans**. Ce projet, s'il devait s'appliquer, toucherait frontalement l'ensemble des salarié-es, et parmi eux, les agent-es publiques.

Dans notre collectivité, 56% des agents sont des femmes. Or, cette réforme, comme l'a reconnu récemment le ministre chargé des relations avec le parlement, touchera plus les femmes que les hommes. Des femmes qui sont plus nombreuses à temps partiel que les hommes, temps partiel qui là encore affectera leur départ en retraite.

Pour mémoire, dans notre collectivité, seulement 73% des femmes sont à temps plein (contre 92% des hommes). Les agent-es public-que-s bénéficiant du service actif ou superactif au titre des conditions d'exercice liées à leurs missions devront être en activité deux années supplémentaires.

Les améliorations évoquées des droits des agent-es par la mise en place d'une

retraite progressive dans certains cas, la conservation des droits liés au service actif et désormais leur portabilité, ne peuvent en aucun cas compenser le recul de l'âge d'ouverture des droits à la retraite ou l'allongement de la durée de cotisation. **Dans un contexte déjà particulièrement tendu pour des millions de Français, alors que depuis des semaines les agent-es de notre collectivité revendiquent une hausse de leur pouvoir d'achat, nous nous opposons à cette réforme inutile et qui va accroître les inégalités.**

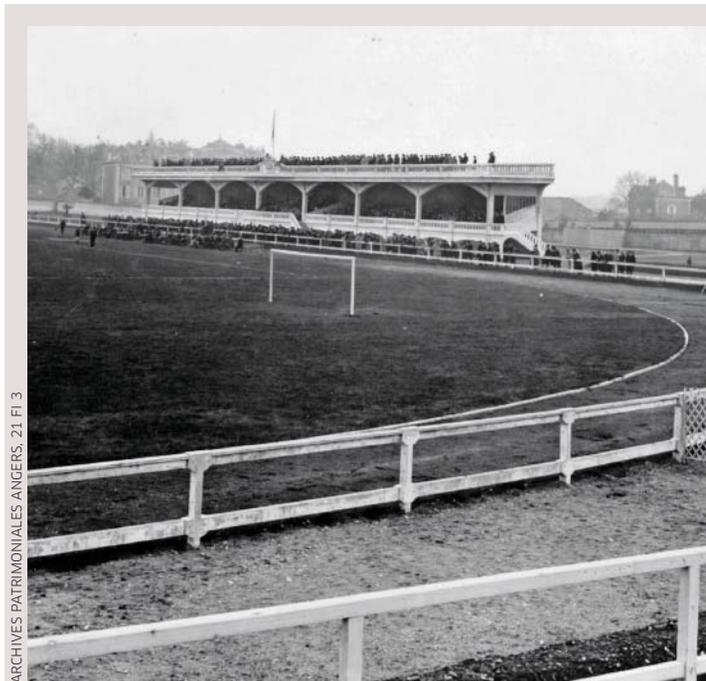
Pour assurer l'avenir de nos retraites, d'autres solutions existent, comme l'égalité des salaires entre femmes et hommes, l'augmentation du taux de cotisation, ou une meilleure répartition de la richesse et la lutte contre la fraude fiscale.

Nous réaffirmons ici notre attachement au système de retraite par répartition et apportons notre soutien aux agent-es de notre collectivité qui resteront mobilisées demain et dans les prochaines semaines pour s'opposer

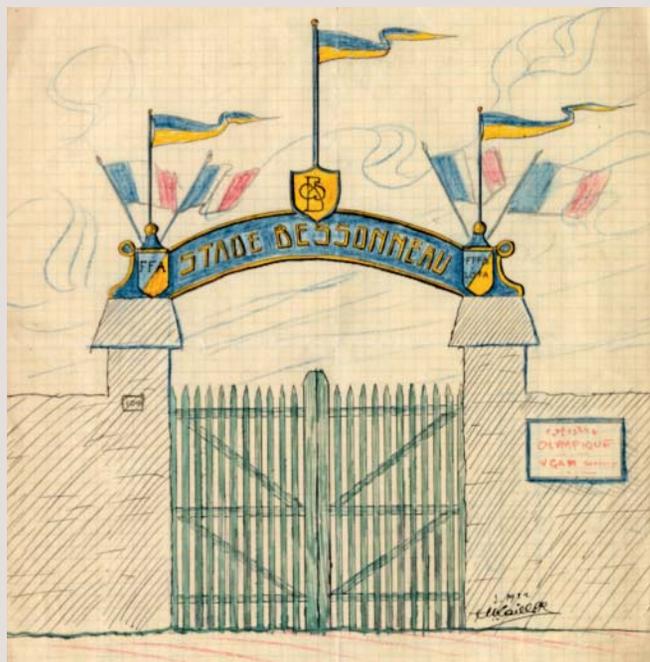
à cette réforme injuste. Nous devons croire que la mobilisation massive des Angevines et des Angevins le samedi 11 février, mais aussi dans toutes les villes de France, sera entendue. Il ne s'agit pas là d'une expression corporatiste mais bel et bien de l'opinion de toutes les forces sociales qui œuvrent pour la bonne marche de nos entreprises et de nos services.

On nous a refusé lors du dernier conseil municipal la possibilité de lire ce texte, au prétexte que cela n'était pas de la compétence municipale. Pourtant, nous considérons que les élu-es locaux-ales ont toute légitimité à interpeller car cette réforme impactera à la fois les agent-es de nos collectivités mais aussi les seniors qui seront encore plus nombreux-ses en situation de précarité, au regard notamment des difficultés à retrouver du travail à partir d'un certain âge.

Silvia CAMARA-TOMBINI, Yves AURÉGAN, Claire SCHWEITZER, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Bruno GOUA, Marielle HAMARD, Stéphanie LEFLOCH, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI, Céline VÉRON.



Les premières tribunes, vers 1921.



Entrée du stade sur la rue Saint-Léonard, au numéro 100. Dessin, mars 1922.

Le premier stade

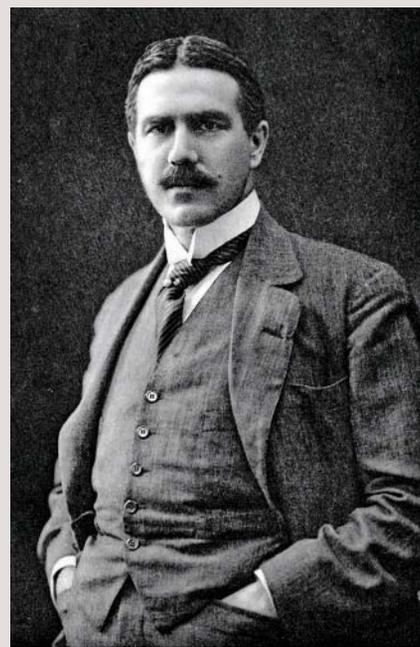
Le premier stade d'Angers est dû à une initiative privée. Bessonneau père et fils – surtout le fils – vont donner un grand développement aux sports. À la tête de la plus importante entreprise d'Angers, la Société anonyme des Filatures, Corderies et Tissages d'Angers, leurs moyens financiers sont presque illimités. En décembre 1912, ils fondent le Club Sportif Bessonneau, appelé par la suite Club Sportif Julien Bessonneau, puis Club Sportif Jean Bouin.

Pour en faire partie, il fallait être salarié de la firme et avoir entre 13 et 21 ans. L'objectif était de procurer aux adhérents une distraction saine et utile et de développer qualités morales et physiques. En quelques jours, le club compte 320 inscrits. Tout était déjà prêt, les bâtiments construits. Le dimanche 29 décembre 1912, c'est le grand jour de l'inauguration ! On se presse dans la splendide salle de gymnastique de la rue Montaigne.

Pour la pratique des sports athlétiques et de la course, l'été, du football en hiver,

un stade est installé, aux dimensions réglementaires, rue Saint-Léonard, près de l'institution Mongazon, à l'emplacement de terres horticoles. Il reste au second plan pendant quelques années. Les aménagements de 1913 sont très modestes, mais des matchs s'y disputent déjà. Le CSB porte maillot bleu marine à parements or, culotte blanche, bas bleu et or. La première réunion publique d'athlétisme s'y déroule le 14 septembre 1913. Les journalistes notent que l'organisation fut parfaite et le terrain, quoique non complètement agencé, très confortable.

Le stade n'est véritablement aménagé qu'en 1920, selon un projet dessiné par le peintre Paul Audfray en 1918. L'ensemble s'étend sur 40 420 m² et revient à la somme de 1 127 453 francs. Un plan est conservé pour 1924. L'accès principal se fait du côté de la rue de Messine, par la rue de Tunis. Les tribunes se trouvent sur le côté opposé à la rue Saint-Léonard, vers la propriété de la société du Grand Colombier. Neuf terrains spécialisés – basket et tennis – entourent le terrain de football. Après



Julien Bessonneau fils, vers 1920.

1945, le SCO – fondé en 1919 d'abord pour pratiquer le football – y joue ses rencontres officielles. En 1955, le stade devient municipal. ■

I SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

+ la chronique intégrale sur archives.angers.fr

FESTIVAL // ANGERS

PIANO POLIS

DU JEUDI 18 AU DIMANCHE 21 MAI 2023

ANGERS VILLE
CULTURELLE

